

ORDRE DU JOUR
Caucus du vendredi 16 août 2019 à 10 h 00
Suivra la séance ordinaire à 17 h 00

1	COMPTE RENDU DU CAUCUS	Responsable
1.1	Compte rendu du caucus du mois de juillet 2019 (Annexe)	Luc
2	DÉCISION	Responsable
2.1	Suivi - Dossier deuxième quai M. McHugh (Annexe)	Luc/Joseph
3	DISCUSSION	Responsable
3.1	Présentation des rapports sur les bandes riveraines, l'herbe à poux et les quais (Annexe)	Francis
4	ASPECTS OPÉRATIONNELS	Responsable
4.1	Rapport mensuel des responsables et directeurs (Annexe)	Luc/Nadine
4.2	Liste des permis émis (Annexe)	François
4.3	Problématiques - Service de l'urbanisme (Annexe)	François
4.4	Rapport mensuel verbal du Service de protection	Pierre
4.5	Liste des correspondances (Annexe)	Luc
4.6	Rapport mensuel - Activités financières au 31 juillet 2019 (Annexe)	Nadine
4.7	Communication	Christine
4.8	Contrôle biologique des insectes piqueurs – Rapport mensuel (Annexe)	Luc
4.9	Rapport mensuel verbal de la patrouille nautique	Stefan



DATE	19 JUILLET 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	1	DE	6
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 19 JUILLET 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-07	RÉUNION N°		7			

Présences Sont présents, Mesdames les Conseillères Christine Corriveau, Anna Dupuis Zuckerman et Rachel Landry, Messieurs les Conseillers Pierre Lussier et Stefan Tremblay ainsi que les officiers municipaux Madame Nadine Bonneau et Messieurs Luc Lafontaine et François Taché et ce, sous la présidence de Monsieur Joseph Dydzak, Maire.

Actions ou remarques

OUVERTURE DU CAUCUS

M. Dydzak, Maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉVISION DES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

1.0 « Adoption de l'ordre du jour » : Voir procès-verbal.

2.0 « Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2019 » : Voir procès-verbal. On mentionne que le Comité nautique a été nommé pour une période indéterminée tandis que pour les autres comités les membres ont été nommés pour une période déterminée.

Décision : ✓ Il faudra voir tout de même à refaire les nominations en même temps que les autres Comités.

3.0 « Comptes à payer et comptes payés » : Voir procès-verbal.

4.0 « Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général » : Il est expliqué que les montants qui se retrouvent sur ce rapport ont été présentés au point 3.0 « Comptes à payer et comptes payés ».

5.0 « Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions » : Voir procès-verbal et compte rendu.

6.1 « Autorisation de consommation de boissons alcoolisées au Parc Thomas-Louis-Simard et de signature de la demande de permis » : Voir procès-verbal. On explique que le règlement actuel de la Ville prévoit qu'une autorisation doit être émise par le Conseil pour pouvoir consommer de l'alcool dans certains endroits publics, dont le Parc Thomas-Louis-Simard. Les élus demandent si le permis pour les journées de la culture a été demandé en même temps. La réponse est non puisqu'il ne s'agit pas du même type de permis.

6.2 « Nomination de personnes et autorisation à appliquer les règlements municipaux » : Voir procès-verbal. Comme il semble que les derniers agents embauchés semblent avoir un bon potentiel et puisque le Service de protection a connu plusieurs changements de personnel dernièrement, il est opportun de procéder à la nomination des nouvelles personnes et d'abroger les anciennes résolutions. Des questions sont posées sur les nouveaux agents, on répond que pour l'instant tout va très bien.

Décision : ✓ Mettre à jour le site Internet avec le nom des nouveaux agents, retirer le nom de M. Van Dam.

7.1 « Demande de dérogation mineure – Lot 5 508 727, 198, chemin d'Estérel – Implantation d'une piscine creusée existante et du trottoir la ceinturant » : Voir procès-verbal. On présente le dossier, avant la construction de la piscine, le propriétaire de l'époque avait demandé une dérogation mineure pour l'implantation, cette demande lui a été refusée. Un permis a été donné par la suite et la piscine devait respecter la marge de 15 mètres. Un certificat de localisation déclarait l'implantation de la piscine conforme. Or, un certificat de localisation réalisé cette année démontre un empiètement. Pour régulariser le dossier, on demande une dérogation mineure pour finaliser la vente de la propriété.



DATE	19 JUILLET 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	2	DE	6
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 19 JUILLET 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-07	RÉUNION N°	7				

RÉVISION DES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE (CAUCUS)

AJOUTS :

- Décision (2.5) : Lignage des chemins
- Discussion (3.3) : Agglomération – Demande d'installation d'un panneau d'arrêt
- Discussion (3.4) : Dossier M. McHugh
- Aspects opérationnels (4.8) : Rapport verbal des activités de la patrouille nautique

1.1 COMPTE RENDU DU CAUCUS DU MOIS DE JUIN 2019

Aucun commentaire. Mise à jour pour le dossier des lots submergés, on explique qu'il y a eu demande de la part de Zardev pour reporter l'audition de 2 mois, demande qui fut refusée.

2. DÉCISION

2.1 ACCEPTATION DE LA POLITIQUE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

On présente aux élus la proposition de politique sur les matières résiduelles au garage municipal. Une discussion a lieu.

- Décision :** ✓ Fixer la limite à 0.25 m² pour désigner une petite quantité, apporter la modification à la politique et envoyer copie par courriel aux élus. et remettre copie aux élus. Rencontrer les employés qui font la perception et la facturation pour explication.

2.2 DEMANDE D'UN CITOYEN – ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN MUNICIPAL

M. Cristofaro voudrait acheter environ la moitié d'un terrain municipal à côté de sa maison. Le dessin n'est pas à l'échelle et il propose une coupe irrégulière. MM. Dydzak et Lafontaine se sont rendus sur place pour examiner cette demande. M. Dydzak propose que i) la Ville adopte en premier lieu une politique concernant la vente de terrains municipaux, et que ii) si la Ville accepte de vendre des lots, elle ne vendra que des lots complets à un ou plusieurs propriétaires avoisinants. Quelqu'un demande s'il y a des accès aux lacs pour les résidents non-riverains près du 137, chemin d'Estérel. Le critère de la distance à un accès existant pourrait devenir déterminant pour décider des espaces municipaux susceptibles d'être mis en vente. Comme la bande riveraine doit aussi être protégée, il est proposé de vendre uniquement des terrains avec « servitude de ne pas couper sur une largeur de 15 mètres du Lac ». L'ensemble de ces considérations seront à l'étude lors de la mise en chantier de la politique concernant la vente de terrains municipaux.

- Décision :** ✓ Création d'un Comité pour mettre au point une politique quant à la vente de terrains municipaux. Faire une lettre de réponse en ce sens.

2.3 ACCEPTATION DU COMPTE RENDU NAUTIQUE AVEC COMMENTAIRES DU CONSEIL

On présente aux élus les commentaires suite aux suggestions du Comité nautique. Il y a discussion. On mentionne qu'Estérel Resort et le Viking Resort et Marina n'ont pas répondu à nos demandes pour obtenir le document de location d'embarcations.

- Décision :** ✓ Faire une lettre pour Estérel Resort en leur disant qu'il faudrait suggérer aux embarcations non motorisées de longer les berges. Le compte rendu doit être révisé par M. Dydzak avec la direction.

2.4 ACCEPTATION DE LA POLITIQUE DE LOCATION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

On présente la politique. Acceptation par le Conseil. Ajouter au document la date de la dernière mise à jour.

← Lettre envoyée.

← Lettre en cours de travail.



DATE	19 JUILLET 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	3	DE	6
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 19 JUILLET 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-07	RÉUNION N°	7				

2.5 (AJOUT) LIGNAGE DES CHEMINS

Il est expliqué que le même fournisseur a été contacté pour obtenir un prix sur le lignage des rues et de deux stationnements. Le total est d'environ 14 000 \$. On demande aux élus si nous donnons le contrat. Il y aurait un manque d'environ 10 000 \$ si nous faisons les fissures.

Décision : ✓ Octroyer le contrat même si le budget montre un manque à gagner pour ce poste vu la disponibilité de montants qui n'ont pas été dépensés ailleurs.

3. DISCUSSION

3.1 GARDA

M. Lafontaine explique que les relations avec Garda sont de plus en plus difficile, par exemple, ils essaient de recruter nos agents pour d'autres contrats, en plus de pas réussir à nous fournir assez d'agents pour remplir les obligations du contrat. Les derniers agents ont été recrutés par la Ville. Selon le directeur général, employer nos propres agents permettrait un meilleur service à la clientèle et une flexibilité intéressante entre la patrouille terrestre et nautique.

Décision : ✓ Commencer par demander à Garda un estimé des coûts pour le prochain contrat (la direction estime le taux horaire à 30 \$) et présenter un scénario financier pour le caucus du mois d'octobre.

3.2 SUIVI DES DERNIERS RÉSULTATS D'ÉCHANTILLONNAGE DES TRIBUTAIRES

Mme Corriveau résume sa lecture du rapport pour les derniers échantillonnages des tributaires. Les résultats sont moins inquiétants que ceux du 4 juin. On suppose que le dépassement à MAS2 pourrait provenir d'une fosse septique ou des déjections d'une grande population d'oiseaux; les sources de contamination sont purement hypothétiques. La contamination de DUP5 serait causée par un barrage de castors sur un terrain privé, qui inonde le secteur d'où le nombre élevé d'oies, la situation s'est améliorée mais demeure problématique. La contamination de MAS5 à Sainte-Marguerite est toujours importante, mais en fait c'est une source négligeable de contamination pour le Lac Masson. M. Dyzak trouve irresponsable le comportement de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson dans le traitement de ce dossier.

Décision : ✓ Pour DUP5, faire vérifier par un trappeur si les castors sont toujours sur place, mais les maisons semblent être abandonnées, un autre barrage de boue bloque la circulation de l'eau. Après avoir trappé les castors, à l'automne le barrage pourra être démantelé. Envoyer les résultats à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson pour MAS5 et demander quand seront faits les prochains tests, faire un communiqué à la fin de l'été. Il est demandé de vérifier si nous pouvons facturer les frais pour le trappage du castor et le démantèlement du barrage.

Les prochains tests ont été réalisés dans la semaine du 5 août 2019.



3.3 (AJOUT) AGGLOMÉRATION – DEMANDE D'INSTALLATION D'UN PANNEAU D'ARRÊT

On informe les membres du Conseil qu'à la suite de notre demande pour l'ajout d'un arrêt obligatoire au coin des chemins de Chertsey et Dupuis, en octobre dernier, tout semblait approuvé et des poteaux avaient même été installés. Aujourd'hui, nous recevons un courriel de l'Agglomération nous indiquant que la demande n'était pas approuvée, qu'il n'y aurait pas de signalisation d'arrêt.



DATE	19 JUILLET 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	4	DE	6
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 19 JUILLET 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-07	RÉUNION N°		7			

3.4 (AJOUT) DOSSIER M. MC HUGH

M. Dydzak résume les dernières discussions eues avec M. McHugh, il voudrait 8 000 \$. On suggère que sa demande soit mise par écrit. Le Conseil demande pourquoi le courriel de l'évaluateur indique 80 \$/m³ tandis que plus loin dans le courriel, il est inscrit 100 \$. La réponse de l'évaluateur est qu'un facteur est appliqué pour représenter la valeur de terrain moins élevée dû à des zones humides et de la bande de protection qui la ceinture.

4. ASPECTS OPÉRATIONNELS

4.1. RAPPORT MENSUEL DES RESPONSABLES ET DIRECTEURS

On demande que les rapports des directeurs soient épurés. Une question est dirigée à M. Taché, pourquoi devons-nous répondre à autant de demande des arpenteurs, M. Taché répond que lorsque les arpenteurs préparent des certificats de localisation pour leurs clients, ils doivent communiquer avec la Ville pour vérifier la réglementation et déterminer si des normes d'urbanisme sont non conformes (marges, superficie, empiètement, etc.)

4.2 LISTE DES PERMIS ÉMIS

Pour le mois de juin 2019, 14 permis ont été émis, dont voici la nomenclature :

Rénovation extérieure parement : 1

Remblai/déblai : 1

Construction – Garage isolé : 1

Remplacement de toit : 1

Construction d'un quai : 3

Abattage d'arbres : 7

4.3 PROBLÉMATIQUES – SERVICE DE L'URBANISME

Voir le rapport « Problématiques – Service de l'urbanisme » déposé avec les documents de la séance du mois d'août 2019 pour y voir les commentaires.

Il est demandé au Service d'urbanisme de vérifier si l'entrée en U devrait être conservée dans le permis de démolition pour l'avenue des Ducs (problématique 161). M. Taché mentionne la possibilité d'émettre un constat d'infraction puisqu'il n'y a aucune collaboration du contrevenant (problématique 169).

Il est discuté de la procédure pour la location Air BNB, pouvons-nous créer une présomption d'infraction seulement en prouvant à l'aide d'une annonce? S'opposer à la location à court terme si des différents ministères demandent la position de la Ville suite à la demande d'une personne qui désire faire la location à court terme. Aussi, il est demandé d'obtenir de notre avocat comment procéder à une inspection par un de nos agents du Service de protection.

Rapport reçu de
l'avocate et transmis à
M. Dydzak et Mme
Corriveau





DATE	19 JUILLET 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	5	DE	6
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 19 JUILLET 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-07	RÉUNION N°	7				

4.4 RAPPORT MENSUEL VERBAL DU SERVICE DE PROTECTION

M. Lussier résume sa lecture des rapports du 1^{er} au 30 juin 2019.

- 36, chemin d'Estérel : abatage d'arbre sans permis.
- Vol de bateau
- Problèmes d'agents
- 16, avenue des Pics, appel pour le bruit, questionnement du citoyen si la Ville utilise les décibels pour mesurer l'intensité du bruit.
- 5, avenue des Faucons, plainte pour bruit, lors du 2^e appel à la Sûreté du Québec, aucun policier n'est disponible pour se déplacer.

4.5 LISTE DES CORRESPONDANCES

La liste des correspondances a été déposée avec les documents des séances, aucune question.

4.6 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 30 JUIN 2019

On consulte le rapport mensuel des activités financières au 30 juin 2019. Le rapport montre des dépenses de 45.04 % comparativement à 50 % donc 4.96 % de moins que la norme.

4.7 COMMUNICATION

Voici les ajouts faits au site Internet et sur *Voilà!* et les envois par courriel au cours du dernier mois :

	Courriel	Voilà	Site
Mise en ligne du procès-verbal de mai 2019 et Rapport sur les faits saillants du rapport financier		X	X
Visite des pompiers	X	X	
Communiqué pour les bouées			
Rappel – Mise en forme	X		
Cours de peinture	X	X	X
Sondage pour Interne Haute Vitesse	X	X	X
Tournoi tennis Round Robin	X	X	X
Avis publics du 3 juillet 2019 (dérogation mineure)			
Fête des citoyens	X	X	X
Tournoi de golf	X	X	X

On présente aux élus le communiqué du Comité environnement qui a été préparé par Madame Corriveau. Elle demande aux élus d'en prendre connaissance et de lui faire part de leurs commentaires. Le communiqué sera distribué lors de la Fête des citoyens. Discussion a lieu concernant un Comité représentant les citoyens qui désirent protéger le Parc d'Estérel en signant un document.

Décision : ✓ Na pas adhérer à cette proposition.

Il est mentionné que le sondage transmis par la MRC concernant l'Internet haute vitesse n'était pas fonctionnel et a suscité plusieurs questions chez nos citoyens.



DATE	19 JUILLET 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	6	DE	6
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 19 JUILLET 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-07	RÉUNION N°		7			

4.8 RAPPORT VERBAL DES ACTIVITÉS DE LA PATROUILLE NAUTIQUE

Sur les rapports datant du début de la saison jusqu'au 14 juillet 2019, on dénote :

- Plus de 100 heures de patrouille
- 22 interventions directes
- 2 constats d'infraction portatifs et 2 rapports d'infraction générale à émettre après étude du DPCP
- 3 visites de la Sûreté du Québec (28 juin, 5 et 7 juillet 2019)

M. Dydzak mentionne qu'il a patrouillé avec M. Justin Montpetit et il a constaté que les patrouilleurs nautiques forment une bonne équipe. Il est mentionné aussi qu'il y a utilisation de Flyboard au Lac Masson par un résident de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, alors que cette utilisation se ferait dans les eaux territoriales d'Estérel.

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

8 personnes présentes. Le Maire révisé les points de l'ordre du jour et donne une explication pour chacun de ceux-ci. Il prend un instant pour inviter les citoyens à la Fête des Citoyens (samedi le 27 juillet) et au Tournoi de golf (vendredi le 23 août).

Gérald Lafontaine

M. Lafontaine mentionne que le travail d'aménagement réalisé à la «pointe de tarte» est très bien. Selon lui, avant c'était beau, maintenant c'est «WOW». On souligne le bon travail de Mme Landry.

Guyline Gosselin

Mme Gosselin demande si les discussions ont commencé concernant la mise en place des sentiers de motoneiges pour le prochain hiver. On lui répond que la Ville a demandé au Club Blizzard de leur faire parvenir leurs demandes mais qu'aucune réponse n'a suivi.

Mme Gosselin s'informe ensuite de la prochaine réglementation d'urbanisme, quand est-ce que la Ville déposera un projet aux citoyens? On lui répond qu'il doit y avoir une rencontre avec un urbaniste-conseil et qu'une consultation publique au mois d'octobre est envisagée.

Michel Bellehumeur

M. Bellehumeur demande si la Ville a reçu sa dernière lettre par courriel. Le Maire répond qu'il allait recevoir une réponse au courant de la semaine suivante.

Gail Cantor

Mme Cantor demande où se situe la résidence de M. Bellehumeur, on lui indique sur le chemin des Deux-Lacs.

6. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé que la séance soit levée.

Rédigé et vérifié par Luc Lafontaine.

Le 7 août 2019

RESUMÉ OF CONVERSATIONS WITH MICHAEL McHUGH CONCERNING HIS 2ND DOCK & A BUILDING PERMIT IN JULY 2019

During the negotiations to install a drainage ditch, Mr. McHugh asked the Mayor and the City Director to acknowledge his right to a second dock. The mayor told Mr. McHugh that

- we did not find any letter in his file indicating that he has any acquired rights for a second dock;
- in fact, in 2007 a letter from Martin Léger, City inspector, informed him that this dock was not permitted under our by-laws;
- a letter addressed to Dr. Jean in 2007 also indicated that this dock had to be removed;
- although the City may have tolerated this situation for a long time, we do not have the authority to grant him a permit or otherwise allow a second dock on his property.

Mr. McHugh also asked for a building permit valid for three years to build a garage. The mayor advised Mr. McHugh that

- under City regulations, building permits are only valid for one year;
- he should apply for a permit only when he is ready to build his garage; and
- in the interim, Mr. Taché would be happy to explain the current by-laws regarding margins and other norms for an attached or a detached garage.



Ville
d'Estérel

Service de l'urbanisme

Rapport Final

(Bande Riveraine et Connexe)

par

Hadzurik, Francis,
Inspecteur en environnement et urbanisme

À la demande
de
François Taché,
Directeur du service de l'urbanisme

Ville d'Estérel
Été 2019

Table des matières

1. Bande Riveraine	3
1.1 Lac Dupuis.....	3
1.2 Lac Grenier	6
1.3 Lac du Nord	7
1.4 Lac Masson	12
1.5 Résumé	17
2. Quai	18
2.2 Lac Dupuis.....	19
2.3 Lac Grenier	23
2.4 Lac du Nord	25
2.5 Lac Masson	30
2.6 Résumé	37
3. Herbe à Poux	38
3.1 Définition.....	38
3.2 Lac Dupuis.....	39
3.3 Résumé	40
4. Annexe	41
4.1 Cartes des Bandes Riveraines	41
4.2 Cartes des Quais	46

1. Bande Riveraine

1.1 Lac Dupuis

Adresse	Date de l'inspection	État de la BR	Contacteur	Réponse	État du dossier
26 Versailles (2019-00038)	22 mai 2019 10h05	Non-Conforme	Plusieurs fois	-	Problématique
24 Versailles (2019-00041)	22 mai 2019 10h28	Conforme	-	-	Clos
22 Versailles (2019-00042)	22 mai 2019 10h38	Conforme	-	-	Clos
20 Versailles (2019-00049)	22 mai 2019 10h52	Conforme	-	-	Clos
18 Versailles (2019-00050)	22 mai 2019 13h27	Conforme	-	-	Clos
16 Versailles (2019-00054)	22 mai 2019 13h41	Conforme	-	-	Clos
10 Versailles (2019-00055)	22 mai 2019 13h54	Conforme	-	-	Clos
8 Versailles (2019-00056)	22 mai 2019 14h07	Conforme	-	-	Clos
6 Versailles (2019-00047)	22 mai 2019 14h15	Conforme	-	-	Clos
4 Versailles (2019-00059)	22 mai 2019 14h27	Conforme	-	-	Clos
2 Versailles (2019-00005)	22 mai 2019 14h50	Conforme	-	-	Clos
3 Orioles (2019-00006)	24 mai 2019 10h34	Conforme	-	-	Clos
6 Orioles (2019-00062)	24 mai 2019 10h48	Conforme	-	-	Clos
5 Fauvettes (2019-00007)	24 mai 2019 11h16	Conforme	-	-	Clos
5 Éperviers (2019-00058)	24 mai 2019 14h48	Conforme	-	-	Clos
90 Dupuis (2019-00064)	22 mai 2019 15h02	Conforme	-	-	Clos
88 Dupuis (2019-00065)	22 mai 2019 15h21	Conforme	-	-	Clos
86 Dupuis (2019-00063)	22 mai 2019 15h34	Conforme	-	-	Clos
82 Dupuis (2019-00066)	22 mai 2019 16h00	Conforme	-	-	Clos
70 Dupuis (2019-00061)	24 mai 2019 11h54	Conforme	-	-	Clos
68 Dupuis (2019-00060)	24 mai 2019 14h40	Conforme	-	-	Clos
4 Condé (2019-00051)	24 mai 2019 15h07	Conforme	-	-	Clos

6 Condé (2019-00052)	24 mai 2019 15h35	Conforme	-	-	Clos
8 Condé (2019-00044)	28 mai 2019 10h08	Conforme	-	-	Clos
10 Condé (2019-00043)	28 mai 2019 10h17	Conforme	-	-	Clos
12 Condé (2019-00045)	28 mai 2019 10h35	Conforme	-	-	Clos
14 Condé (2019-00046)	28 mai 2019 13h20	Conforme	-	-	Clos
16 Condé (2019-00047)	28 mai 2019 13h29	Conforme	-	-	Clos
18 Condé (2019-00048)	28 mai 2019 14h20	Conforme	-	-	Clos
20 Condé (2019-00053)	28 mai 2019 14h30	Conforme	-	-	Clos
46 Dupuis (2019-00040)	29 mai 2019 11h30	Conforme	-	-	Clos
44 Dupuis (2019-00039)	29 mai 2019 11h36	Conforme	-	-	Clos
42 Dupuis (2019-00036)	29 mai 2019 13h11	Conforme	-	-	Clos
3 Carnot (2019-00035)	29 mai 2019 13h25	Conforme	-	-	Clos
4 Carnot (2019-00037)	29 mai 2019 13h32	Conforme	-	-	Clos
2 Avenue Blois (2019-00029)	29 mai 2019 13h48	Conforme	-	-	Clos
4 Avenue Blois (2019-00028)	29 mai 2019 13h57	Conforme	-	-	Clos
4 Place Blois (2019-00033)	29 mai 2019 14h08	Conforme	-	-	Clos
5 Place Blois (2019-00032)	29 mai 2019 14h19	Conforme	-	-	Clos
6 Place Blois (2019-00034)	29 mai 2019 14h30	Conforme	-	-	Clos
6 Avenue Blois (2019-00030)	29 mai 2019 14h40	Conforme	-	-	Clos
8 Avenue Blois (2019-00025)	30 mai 2019 8h58	Conforme	-	-	Clos
9 Avenue Blois (2019-00031)	30 mai 2019 9h04	Conforme	-	-	Clos
11 Avenue Blois (2019-00027)	30 mai 2019 9h34	Conforme	-	-	Clos
15 Avenue Blois (2019-00026)	30 mai 2019 9h42	Conforme	-	-	Clos

16 Avenue Blois (2019-00021)	30 mai 2019 9h48	Conforme	-	-	Clos
22 Dupuis (2019-00020)	30 mai 2019 10h05	Conforme	-	-	Clos
24 Dupuis (2019-00022)	30 mai 2019 10h12	Conforme	-	-	Clos
28 Dupuis (2019-00023)	30 mai 2019 10h24	Conforme	-	-	Clos
30 Dupuis (2019-00024)	30 mai 2019 10h30	Conforme	-	-	Clos
16 Dupuis (2019-00014)	30 mai 2019 13h19	Conforme	-	-	Clos
1 Aigles (2019-00018)	30 mai 2019 13h30	Conforme	-	-	Clos
3 Aigles (2019-00017)	30 mai 2019 13h38	Conforme	-	-	Clos
7 Place d'Artois (2019-00019)	30 mai 2019 14h43	À suivre (en construction)	En personne	Positive	Quasi-Clos
9 Place d'Artois (2019-00015)	30 mai 2019 15h06	Conforme	-	-	Clos
10 Place d'Artois (2019-00012)	30 mai 2019 15h09	Conforme	-	-	Clos
12 Place d'Artois (2019-00016)	31 mai 2019 10h21	Conforme	-	-	Clos
8 Place d'Artois (2019-00011)	31 mai 2019 10h44	Conforme	-	-	Clos
6 Place d'Artois (2019-00010)	31 mai 2019 10h56	Conforme	-	-	Clos
33 Fridolin-Simard (2019-00008)	31 mai 2019 11h11	Conforme	-	-	Clos
35 Fridolin-Simard (2019-00009)	4 Juin 2019 9h00	Conforme	-	-	Clos
37 Fridolin-Simard (2019-00013)	4 Juin 2019 9h13	Conforme	-	-	Clos

Bande Riveraine du Lac Dupuis :

Nombre de dossier Avant Suivis	Nombre de dossier Après Suivis	État des dossiers
51	60	Clos
9	1	Quasi-Clos
2	1	Problématique

Total : 62

1.2 Lac Grenier

Adresse	Date de l'inspection	État de la BR	Contacté	Réponse	État du dossier
39 Cyprès (2019-00292)	5 Juin 2019 10h17	Conforme	-	-	Clos
37 Cyprès (2019-00293)	5 Juin 2019 10h10	Conforme	-	-	Clos
465 Chertsey (2019-00296)	5 Juin 2019 10h44	Conforme	-	-	Clos
455 Chertsey (2019-00295)	5 Juin 2019 10h52	Conforme	-	-	Clos
435 Chertsey (2019-00294)	5 Juin 2019 11h26	Conforme	-	-	Clos
5 Cerisiers (2019-00289)	5 Juin 2019 13h00	Conforme	-	-	Clos
87 Chemin d'Estérel (2019-00284)	5 Juin 2019 13h29	Conforme	-	-	Clos
95 Chemin d'Estérel (2019-00285)	5 Juin 2019 13h40	Conforme	-	-	Clos
97 Chemin d'Estérel (2019-00286)	5 Juin 2019 14h03	Conforme	-	-	Clos
99 Chemin d'Estérel (2019-00287)	5 Juin 2019 14h08	Conforme	-	-	Clos
101 Chemin d'Estérel (2019-00288)	5 Juin 2019 14h32	Conforme	-	-	Clos
16 Cornouillers (2019-00290)	5 Juin 2019 15h31	Conforme	-	-	Clos
20 Cornouillers (2019-00291)	5 Juin 2019 15h41	Conforme	-	-	Clos

Bande Riveraine du Lac Grenier :

Nombre de dossier Avant Suivis	Nombre de dossier Après Suivis	État des dossiers
12	13	Clos
1	0	Quasi-Clos
0	0	Problématique

Total : 13

1.3 Lac du Nord

Adresse	Date de l'inspection	État de la BR	Contacteur	Réponse	État du dossier
2 Alouettes (2019-00250)	7 Juin 2019 9h24	Conforme	-	-	Clos
4 Alouettes (2019-00251)	7 Juin 2019 9h35	Conforme	-	-	Clos
6 Alouettes (2019-00252)	7 Juin 2019 9h40	Conforme	-	-	Clos
8 Alouettes (2019-00253)	7 Juin 2019 10h05	Conforme	-	-	Clos
10 Alouettes (2019-00254)	11 Juin 2019 10h40	Conforme	-	-	Clos
12 Alouettes (2019-00255)	11 Juin 2019 10h50	Conforme	-	-	Clos
14 Alouettes (2019-00256)	11 Juin 2019 10h56	Conforme	-	-	Clos
16 Alouettes (2019-00257)	11 Juin 2019 11h06	Conforme	-	-	Clos
18 Alouettes (2019-00258)	11 Juin 2019 10h19	Conforme	-	-	Clos
22 Alouettes (2019-00259)	11 Juin 2019 10h14	Conforme	-	-	Clos
24 Alouettes (2019-00260)	11 Juin 2019 9h58	Conforme	-	-	Clos
28 Alouettes (2019-00261)	11 Juin 2019 9h49	Conforme	-	-	Clos
30 Alouettes (2019-00262)	11 Juin 2019 9h16	Conforme	-	-	Clos
32 Alouettes (2019-00263)	11 Juin 2019 9h09	Conforme	-	-	Clos
36 Alouettes (2019-00264)	11 Juin 2019 9h06	Conforme	-	-	Clos
20 Amiens (2019-00277)	11 Juin 2019 13h41	Conforme	-	-	Clos
140 Chemin d'Estérel (2019-00273)	11 Juin 2019 13h18	Conforme	-	-	Clos
2 Amiens (2019-00282)	12 Juin 2019 10h09	Conforme	-	-	Clos
4 Amiens (2019-00281)	12 Juin 2019 10h33	Conforme	-	-	Clos
6 Amiens (2019-00280)	12 Juin 2019 11h05	Conforme	-	-	Clos
8 Amiens (2019-00279)	12 Juin 2019 13h24	Conforme	-	-	Clos
12 Amiens (2019-00276)	12 Juin 2019 13h34	Conforme	-	-	Clos
16 Amiens (2019-00275)	12 Juin 2019 13h39	Conforme	-	-	Clos
18 Amiens (2019-00274)	12 Juin 2019 13h48	Conforme	-	-	Clos

136 Chemin d'Estérel (2019-00278)	12 Juin 2019 14h03	Conforme	-	-	Clos
142 Chemin d'Estérel (2019-00271)	12 Juin 2019 14h25	Conforme	-	-	Clos
2 Cardinaux (2019-00267)	13 Juin 2019 10h12	Conforme	-	-	Clos
4 Cardinaux (2019-00266)	13 Juin 2019 10h09	Conforme	-	-	Clos
6 Cardinaux (2019-00265)	13 Juin 2019 10h59	Conforme	-	-	Clos
8 Cardinaux (2019-00247)	13 Juin 2019 11h10	Conforme	-	-	Clos
10 Cardinaux (2019-00246)	13 Juin 2019 13h34	Conforme	-	-	Clos
4 Corse (2019-00245)	13 Juin 2019 14h08	Conforme	-	-	Clos
6 Corse (2019-00244)	13 Juin 2019 14h00	Conforme	-	-	Clos
8 Corse (2019-00243)	13 Juin 2019 13h55	Conforme	-	-	Clos
146 Chemin d'Estérel (2019-00272)	13 Juin 2019 8h46	Conforme	-	-	Clos
150 Chemin d'Estérel (2019-00270)	13 Juin 2019 8h57	Conforme	-	-	Clos
152 Chemin d'Estérel (2019-00269)	13 Juin 2019 9h23	À suivre l'été prochain	-	-	Quasi-Clos
158 Chemin d'Estérel (2019-00268)	13 Juin 2019 9h44	Conforme	-	-	Clos
5 Avenue des Émerillons (2019-00240)	18 Juin 2019 9h13	Conforme	-	-	Clos
4 Avenue des Émerillons (2019-00242)	18 Juin 2019 9h20	Conforme	-	-	Clos
3 Avenue des Émerillons (2019-00239)	18 Juin 2019 9h06	Conforme	-	-	Clos
1 Avenue des Faucons (2019-00237)	18 Juin 2019 9h48	Conforme	-	-	Clos
4 Avenue des Faucons (2019-00241)	18 Juin 2019 9h37	Conforme	-	-	Clos
5 Avenue des Faucons (2019-00238)	18 Juin 2019 9h44	Conforme	-	-	Clos

4 Avenue des Grives (2019-00232)	18 Juin 2019 13h38	Conforme	-	-	Clos
5 Avenue des Grives (2019-00230)	18 Juin 2019 13h27	Conforme	-	-	Clos
6 Avenue des Grives (2019-00231)	18 Juin 2019 13h33	Conforme	-	-	Clos
1 Place des Grives (2019-00233)	18 Juin 2019 10h36	Conforme	-	-	Clos
3 Place des Grives (2019-00234)	18 Juin 2019 10h23	Conforme	-	-	Clos
5 Place des Grives (2019-00235)	18 Juin 2019 10h13	Conforme	-	-	Clos
7 Place des Grives (2019-00236)	18 Juin 2019 10h07	Conforme	-	-	Clos
196 Chemin d'Estérel (2019-00225)	20 Juin 2019 13h47	Conforme	-	-	Clos
198 Chemin d'Estérel (2019-00224)	20 Juin 2019 13h55	Conforme	-	-	Clos
200 Chemin d'Estérel (2019-00207)	20 Juin 2019 14h00	Conforme	-	-	Clos
3 Avenue de Guyenne (2019-00226)	20 Juin 2019 13h32	Conforme	-	-	Clos
5 Avenue de Guyenne (2019-00227)	20 Juin 2019 9h52	Conforme	-	-	Clos
7 Avenue de Guyenne (2019-00228)	20 Juin 2019 9h47	Conforme	-	-	Clos
8 Avenue de Guyenne2 (2019-00229)	20 Juin 2019 9h23	Conforme	-	-	Clos
41 Chemin des Deux-Lacs (2019-00202)	21 Juin 2019 9h50	Conforme	-	-	Clos
43 Chemin des Deux-Lacs (2019-00204)	21 Juin 2019 9h46	Conforme	-	-	Clos

45 Chemin des Deux-Lacs (2019-00205)	21 Juin 2019 9h40	Conforme	-	-	Clos
47 Chemin des Deux-Lacs (2019-00206)	21 Juin 2019 9h13	Conforme	-	-	Clos
2 Avenue des Perdrix (2019-00203)	21 Juin 2019 10h13	Conforme	-	-	Clos
5 Avenue des Perdrix (2019-00223)	21 Juin 2019 10h06	Conforme	-	-	Clos
6 Avenue des Récollets (2019-00208)	21 Juin 2019 15h03	Conforme	-	-	Clos
10 Avenue des Récollets (2019-00209)	21 Juin 2019 10h54	Conforme	-	-	Clos
14 Avenue des Récollets (2019-00210)	21 Juin 2019 10h49	Conforme	-	-	Clos
1 Amiraux (2019-00219)	26 Juin 2019 10h16	Conforme	-	-	Clos
3 Amiraux (2019-00218)	26 Juin 2019 11h58	Conforme	-	-	Clos
6 Amiraux (2019-00217)	26 Juin 2019 10h31	Conforme	-	-	Clos
5 Deux-Lacs (2019-00220)	26 Juin 2019 13h28	Conforme	-	-	Clos
7 Deux-Lacs (2019-00222)	26 Juin 2019 10h44	Conforme	-	-	Clos
9 Deux-Lacs (2019-00219)	26 Juin 2019 10h51	Conforme	-	-	Clos
58 Chemin d'Estérel (2019-00248)	26 Juin 2019 13h49	Conforme	-	-	Clos
60 Chemin d'Estérel (2019-00249)	26 Juin 2019 13h59	Conforme	-	-	Clos
1 Touraine (2019-00211)	26 Juin 2019 9h50	Conforme	-	-	Clos
5 Touraine (2019-00216)	26 Juin 2019 9h45	Conforme	-	-	Clos
7 Touraine (2019-00215)	26 Juin 2019 9h39	Conforme	-	-	Clos
9 Touraine (2019-00214)	26 Juin 2019 9h25	Conforme	-	-	Clos
11 Touraine (2019-00213)	26 Juin 2019 9h19	Conforme	-	-	Clos
12 Touraine (2019-00212)	26 Juin 2019 9h04	Conforme	-	-	Clos

Bande Riveraine du Lac du Nord :

Nombre de dossier Avant Suivis	Nombre de dossier Après Suivis	État des dossiers
76	80	Clos
3	1	Quasi-Clos
2	0	Problématique

Total : 81

1.4 Lac Masson

Adresse	Date de l'inspection	État de la BR	Contacteur	Réponse	État du dossier
3 Place d'Anjou (2019-00192)	28 Juin 2019 9h53	Conforme	-	-	Clos
5 Place d'Anjou (2019-00187)	28 Juin 2019 9h43	Conforme	-	-	Clos
36 Avenue d'Anjou (2019-00197)	28 Juin 2019 10h29	Conforme	-	-	Clos
38 Avenue d'Anjou (2019-00155)	28 Juin 2019 10h15	Conforme	-	-	Clos
12 Avenue Anjou (2019-00193)	3 Juillet 2019 10h12	Conforme	-	-	Clos
16 Avenue Anjou (2019-00153)	3 Juillet 2019 10h03	Conforme	-	-	Clos
20 Avenue Anjou (2019-00154)	3 Juillet 2019 10h05	Conforme	-	-	Clos
22 Avenue Anjou (2019-00194)	3 Juillet 2019 9h47	Conforme	-	-	Clos
26 Avenue Anjou (2019-00199)	3 Juillet 2019 9h39	Conforme	-	-	Clos
28 Avenue Anjou (2019-00198)	3 Juillet 2019 9h28	Conforme	-	-	Clos
30 Avenue Anjou (2019-00196)	3 Juillet 2019 9h10	Conforme	-	-	Clos
32 Avenue Anjou (2019-00195)	3 Juillet 2019 9h04	Conforme	-	-	Clos
4 Place Anjou (2019-00191)	3 Juillet 2019 8h47	Conforme	-	-	Clos
1 Arles (2019-00150)	3 Juillet 2019 13h19	Conforme	-	-	Clos
3 Arles (2019-00149)	3 Juillet 2019 11h00	Conforme	-	-	Clos
7 Arles (2019-00148)	3 Juillet 2019 13h41	Conforme	-	-	Clos
9 Arles (2019-00147)	3 Juillet 2019 14h15	Conforme	-	-	Clos
11 Arles (2019-00146)	4 Juillet 2019 8h57	Conforme	-	-	Clos

15 Arles (2019-00143)	4 Juillet 2019 9h02	Conforme	-	-	Clos
16 Arles (2019-00144)	4 Juillet 2019 9h36	Conforme	-	-	Clos
17 Arles (2019-00142)	4 Juillet 2019 9h14	Conforme	-	-	Clos
18 Arles (2019-00140)	4 Juillet 2019 9h40	Conforme	-	-	Clos
19 Arles (2019-00141)	4 Juillet 2019 9h46	Conforme	-	-	Clos
20 Arles (2019-00139)	4 Juillet 2019 10h12	Conforme	-	-	Clos
7 Azalées (2019-00145)	3 Juillet 2019 10h44	Conforme	-	-	Clos
2 Champfleury (2019-00152)	4 Juillet 2019 13h22	Conforme	-	-	Clos
4 Champfleury (2019-00172)	4 Juillet 2019 13h31	Conforme	-	-	Clos
6 Champfleury (2019-00171)	4 Juillet 2019 13h36	Conforme	-	-	Clos
8 Avenue Chantilly (2019-00173)	4 Juillet 2019 13h53	Conforme	-	-	Clos
10 Avenue Chantilly (2019-00174)	5 Juillet 2019 9h23	Conforme	-	-	Clos
16 Avenue Chantilly (2019-00175)	5 Juillet 2019 9h32	Conforme	-	-	Clos
4 Place Chantilly (2019-00170)	5 Juillet 2019 10h09	Conforme	-	-	Clos
6 Place Chantilly (2019-00169)	5 Juillet 2019 9h59	Conforme	-	-	Clos
8 Place Chantilly (2019-00168)	5 Juillet 2019 9h44	Conforme	-	-	Clos
32 Chemin Estérel (2019-00156)	4 Juillet 2019 10h26	Conforme	-	-	Clos
34 Chemin Estérel (2019-00151)	4 Juillet 2019 10h32	Conforme	-	-	Clos
36 Chemin Estérel (2019-00157)	5 Juillet 2019 9h13	Conforme	-	-	Clos
10 Chemin des Deux- Lacs (2019- 00177)	9 Juillet 2019 9h18	Conforme	-	-	Clos
14 Chemin des Deux- Lacs (2019- 00176)	9 Juillet 2019 9h26	Conforme	-	-	Clos

18 Chemin des Deux-Lacs (2019-00167)	9 Juillet 2019 9h34	Conforme	-	-	Clos
20 Chemin des Deux-Lacs (2019-00166)	9 Juillet 2019 9h41	Conforme	-	-	Clos
24 Chemin des Deux-Lacs (2019-00164)	9 Juillet 2019 10h32	Conforme	-	-	Clos
22 Chemin des Deux-Lacs (2019-00165)	9 Juillet 2019 10h05	Conforme	-	-	Clos
28 Chemin des Deux-Lacs (2019-00161)	9 Juillet 2019 10h41	À suivre	Lettre envoyé	-	Quasi-Clos
30 Chemin des Deux-Lacs (2019-00163)	10 Juillet 2019 10h51	Conforme	-	-	Clos
38 Chemin des Deux-Lacs (2019-00127)	10 Juillet 2019 9h52	Conforme	-	-	Clos
2 Avenue des Ducs (2019-00162)	9 Juillet 2019 11h05	Conforme	-	-	Clos
4 Avenue des Ducs (2019-00126)	9 Juillet 2019 11h00	Conforme	-	-	Clos
5 Avenue des Ducs (2019-00124)	10 Juillet 2019 9h32	Conforme	-	-	Clos
6 Avenue des Ducs (2019-00125)	10 Juillet 2019 9h28	Conforme	-	-	Clos
8 Avenue des Ducs (2019-00122)	10 Juillet 2019 9h39	Conforme	-	-	Clos
1 Engoulevents (2019-00107)	9 Juillet 2019 15h14	Conforme	-	-	Clos
5 Engoulevents (2019-00109)	10 Juillet 2019 10h28	Conforme	-	-	Clos
5 Engoulevents (2019-00109)	10 Juillet 2019 10h28	Conforme	-	-	Clos
11 Engoulevents (2019-00113)	9 Juillet 2019 13h56	Conforme	-	-	Clos

15 Engoulevents (2019-00114)	9 Juillet 2019 13h44	Conforme	-	-	Clos
16 Engoulevents (2019-00115)	9 Juillet 2019 13h49	Conforme	-	-	Clos
220 Chemin d'Estérel (2019-00098)	10 Juillet 2019 13h53	Conforme	-	-	Clos
2 Avenue Foch (2019-00097)	10 Juillet 2019 14h04	À suivre	-	-	Quasi- Clos
6 Avenue Foch (2019-00106)	10 Juillet 2019 14h11	Conforme	-	-	Clos
10 Avenue Foch (2019-00096)	10 Juillet 2019 14h16	Conforme	-	-	Clos
19 Avenue des Friquets (2019-00101)	11 Juillet 2019 9h25	Conforme	-	-	Clos
21 Avenue des Friquets (2019-00103)	11 Juillet 2019 9h12	Conforme	-	-	Clos
23 Avenue des Friquets (2019-00102)	11 Juillet 2019 9h07	Conforme	-	-	Clos
25 Avenue des Friquets (2019-00105)	11 Juillet 2019 8h56	Conforme	-	-	Clos
27 Avenue des Friquets (2019-00104)	11 Juillet 2019 8h59	Conforme	-	-	Clos
3 Avenue des Geais (2019-00095)	11 Juillet 2019 9h56	Conforme	-	-	Clos
5 Avenue des Geais (2019-00099)	11 Juillet 2019 10h22	Conforme	-	-	Clos
7 Avenue des Geais (2019-00100)	11 Juillet 2019 10h10	Conforme	-	-	Clos
9 Engoulevents (2019-00110)	10 Juillet 2019 10h16	Conforme	-	-	Clos
32 Fridolin- Simard (2019-00188)	26 Juillet 2019 8h52	Conforme	-	-	Clos
36 Fridolin- Simard (2019-00190)	26 Juillet 2019 9h09	Conforme	-	-	Clos
3 Sittelles (2019-00130)	24 Juillet 2019 13h26	Conforme	-	-	Clos

4 Sittelles (2019-00131)	24 Juillet 2019 13h37	Conforme	-	-	Clos
306 Chemin d'Estérel (2019-00071)	31 Juillet 2019 11h18	Conforme	-	-	Clos
308 Chemin d'Estérel (2019-00070)	31 Juillet 2019 11h20	Conforme	-	-	Clos
4 Avenue des Verdiers (2019-00129)	31 Juillet 2019 9h18	Conforme	-	-	Clos
6 Fridolin- Simard (2019-00179)	31 Juillet 2019 9h42	Conforme	-	-	Clos
4 Fridolin- Simard (2019-00178)	31 Juillet 2019 9h37	Conforme	-	-	Clos
8 Fridolin- Simard (2019-00180)	31 Juillet 2019 10h18	Conforme	-	-	Clos
10 Fridolin- Simard (2019-00181)	31 Juillet 2019 10h17	Conforme	-	-	Clos
14 Fridolin- Simard (2019-00182)	31 Juillet 2019 10h44	Conforme	-	-	Clos
16 Fridolin- Simard (2019-00183)	31 Juillet 2019 10h52	Conforme	-	-	Clos
18 Fridolin- Simard (2019-00184)	31 Juillet 2019 11h01	Conforme	-	-	Clos

Bande Riveraine du Lac Masson :

Nombre de dossier Avant Suivis	Nombre de dossier Après Suivis	État des dossiers
126	129	Clos
5	2	Quasi-Clos
0	0	Problématique

Total : 131

1.5 Résumé

Bande riveraine de l'ensemble des lacs :

Nombre de dossier Avant Suivis	Nombre de dossier Après Suivis	Dossiers Finaux	État des dossiers
265	282	98.26%	Clos
18	4	1.39%	Quasi-Clos
4	1	0.35%	Problématique

287/287 terrains résidentiels riverains ont été inspectés durant l'été 2019. 282, soit 98.26% d'entre eux, sont conformes. Avant d'arriver à la fin de l'été, 17 suivis de dossiers ont été réglés. 14 étant des dossiers quasi-clos et 3 problématiques. Les 4 dossiers quasi-clos restant sont des suivis à suivre au courant de l'été prochain. Par exemple, puisque la maison d'un citoyen est près de la zone riveraine et que le propriétaire réalise présentement des travaux, il est important de suivre l'état de la bande riveraine tout au long des travaux mais aussi après. L'un des dossiers reste problématique vue la non coopération du propriétaire. Un constat lui a été envoyé. Sous toute réserve, le dossier risque possiblement d'aller à la cour.

L'état global des bandes riveraines des lacs s'est effectivement amélioré. Cependant, il est fort important de continuer les suivis à chaque été puisque certains citoyens essaient de couper subtilement ou non une partie de leur bande riveraine afin d'obtenir plus de terrains. Au début de l'été 2020, il serait important de commencer les inspections avec les dossiers des citoyens plus récurants. En effet, depuis 2012 des inspections sont faites. Il est donc facile de sortir les dossiers qui ont été problématiques ou quasi-clos plus d'une fois.

Dernier point, plusieurs terrains disposent toujours de plantes ornementales dans la bande riveraine. Il serait donc conseillé de les remplacer par des espèces indigènes. Il y a plusieurs avantages à le faire puisque les plantes natives du Québec ont moins besoin d'entretiens et procurent une plus grande stabilité biologique. En effet, certains insectes, animaux, champignons, etc. s'abritent, mangent et utilisent les végétaux spécifiques de la région.

2. Quai

2.1 Définition de la légende ;

Conforme	Titulaire d'un permis de construction et conforme à la réglementation.
Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
Aucun	Aucun Quai existant.
Problématique	<ul style="list-style-type: none"> - Nouveau Quai sans permis. - Ajout d'une ou plusieurs sections sans permis. - Aucun schéma existant.
Endommagé	Une ou plusieurs sections du Quai brisées.

Courte description :

Durant les inspections des bandes riveraines de l'été 2019, des photos des quais furent prises afin d'évaluer l'envergure du projet. En comparant les images prises sur terrain avec le schéma et photo des permis, il est possible de déterminer dans quelle catégorie les quais se situent. En effet, lorsqu'il y a présence de deux quais, d'un ajout d'une section, d'une modification ou aucune donnée existante aux dossiers, ils sont catégorisés comme étant "problématiques". Lorsque le propriétaire détient une lettre de tolérance et qu'aucune modification quelconque n'a été faite au quai depuis, il garde la classe de "lettre tolérance". Si le propriétaire détient un permis et que les mesures et le schéma correspondent à celui du quai, il est donc conforme.

2.2 Lac Dupuis

Adresse	Secteur	État du Quai	Description
26 Avenue Versailles	Lac Dupuis	Problématique	Aucun plan détaillé.
24 Avenue Versailles	Lac Dupuis	Problématique	Ajout de rampes flottantes pour des motomarines.
22 Avenue Versailles	Lac Dupuis	Problématique	Ajout d'une section sans permis.
20 Avenue Versailles	Lac Dupuis	Problématique	Le Quai n'est pas encore installé. Les sections du Quai semblent ne pas correspondre au plan.
18 Avenue Versailles	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
16 Avenue Versailles	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
10 Avenue Versailles	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
8 Avenue Versailles	Lac Dupuis	Problématique	Le Quai n'est pas encore installé. Modification (Ajout ou retrait d'une section) possible du Quai.
6 Avenue Versailles	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
4 Avenue Versailles	Lac Dupuis	Problématique	Nouveau Quai Identique mais sans permis.
2 Avenue Versailles	Lac Dupuis	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
90 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
88 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
86 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Problématique	Ajout de sections sans permis.
82 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Problématique	Ajout d'une section sans permis.
70 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
46 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
68 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Problématique	Ajout d'une section sans permis.
28 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
42 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Problématique	Ajout de sections sans permis.

30 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
44 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Problématique	Ajout d'une rampe pour motomarine sans Permis.
24 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Problématique	Nouveau Quai sans permis et non conforme.
22 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Problématique	Nouveau Quai énorme sans permis et aucune lettre de tolérance.
16 Chemin Dupuis	Lac Dupuis	Endommagé	Première section brisé et une partie dans l'eau.
3 Avenue Orioles	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
6 Avenue Orioles	Lac Dupuis	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
5 Avenue Fauvettes	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
20 Avenue Condé	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
18 Avenue Condé	Lac Dupuis	Problématique	Aucun schéma existant.
16 Avenue Condé	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
14 Avenue Condé	Lac Dupuis	Problématique	Ajout de sections sans permis.
12 Avenue Condé	Lac Dupuis	Problématique	Aucun schéma existant.
10 Avenue Condé	Lac Dupuis	Problématique	Possiblement nouveau et ajout de sections sans permis.
8 Avenue Condé	Lac Dupuis	Problématique	Nouveau Quai sans permis.
6 Avenue Condé	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
4 Avenue Condé	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
4 Avenue Carnot	Lac Dupuis	Problématique	Ajout de sections sans permis. (Énorme)
3 Avenue Carnot	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
16 Avenue Blois	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
15 Avenue Blois	Lac Dupuis	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
11 Avenue Blois	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
8 Avenue Blois	Lac Dupuis	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.

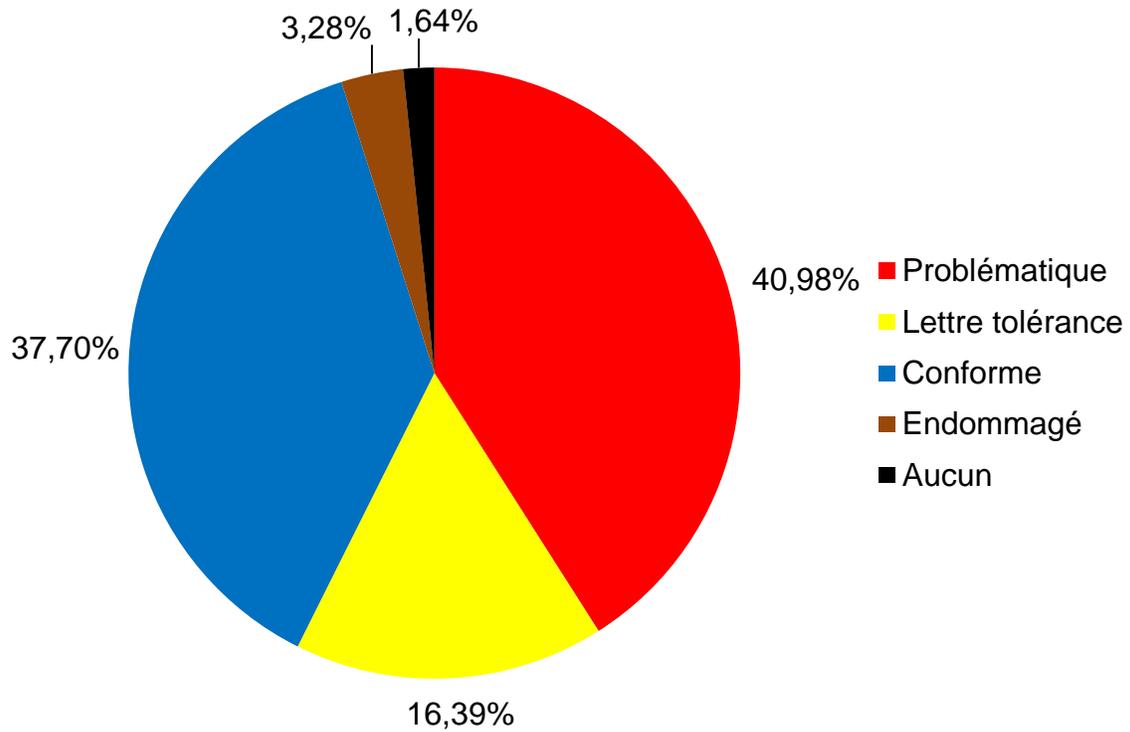
9 Avenue Blois	Lac Dupuis	Endommagé	Première section brisé et une partie dans l'eau.
6 Avenue Blois	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
4 Avenue Blois	Lac Dupuis	Problématique	Ajout de sections sans permis.
2 Avenue Blois	Lac Dupuis	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
6 Place Blois	Lac Dupuis	Problématique	Modification du Quai et ajout de rampes flottantes pour des motomarines.
5 Place Blois	Lac Dupuis	Problématique	Modification (Ajout ou retrait d'une section) possible du Quai.
4 Place Blois	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
3 Avenue des Aigles	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
1 Avenue des Aigles	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
12 Place d'Artois	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
10 Place d'Artois	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
9 Place d'Artois	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
8 Place d'Artois	Lac Dupuis	Aucun	Pas de Quai
6 Place d'Artois	Lac Dupuis	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
7 Place d'Artois	Lac Dupuis	Problématique	Ajout de sections sans permis.
35 Chemin Fridolin-Simard	Lac Dupuis	Problématique	Ajout d'une section sans permis.
33 Chemin Fridolin-Simard	Lac Dupuis	Problématique	Aucun schéma existant.
5 Avenue des éperviers	Lac Dupuis	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.

Quais du Lac Dupuis :

Nombre de dossier	État des dossiers
25	Problématique
10	Lettre de Tolérance
23	Conforme
2	Endommagé
1	Aucun

Total : 61

Valeur des Quais du Lac Dupuis



2.3 Lac Grenier

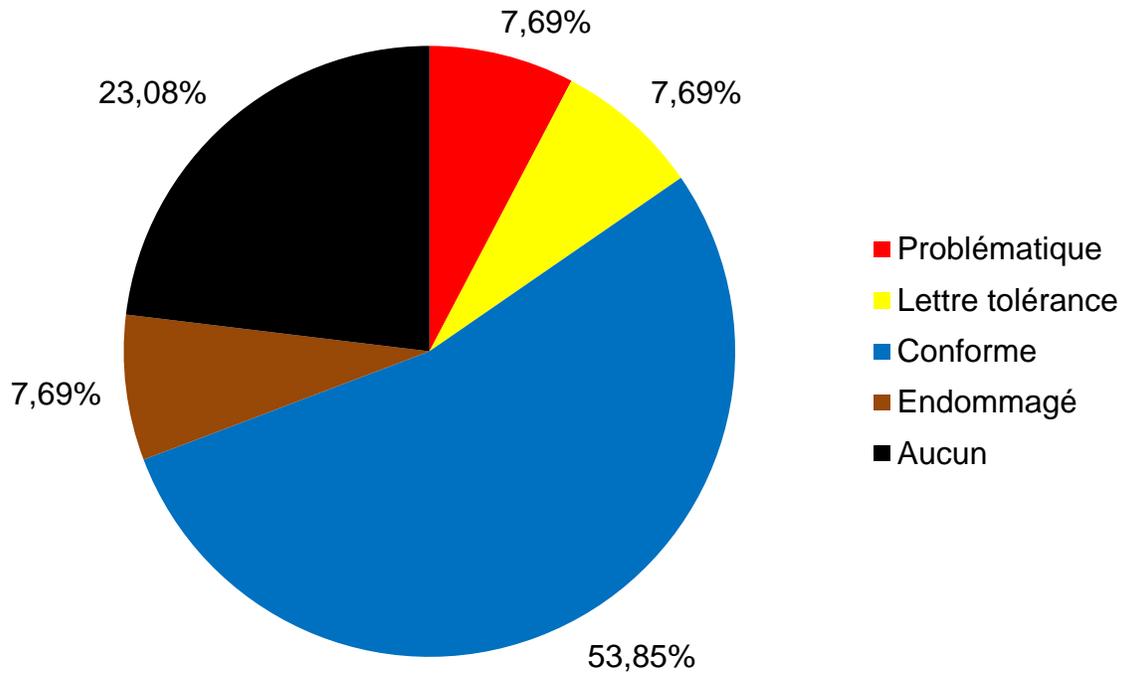
Adresse	Secteur	État du Quai	Description
5 Avenue des Cerisiers	Lac Grenier	Problématique	Ajout d'une section sans permis.
87 Chemin d'Estérel	Lac Grenier	Endommagé	Première section brisé et une partie dans l'eau.
95 Chemin d'Estérel	Lac Grenier	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
97 Chemin d'Estérel	Lac Grenier	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
99 Chemin d'Estérel	Lac Grenier	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
101 Chemin d'Estérel	Lac Grenier	Aucun	Pas de Quai
39 Avenue des Cyprès	Lac Grenier	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
37 Avenue des Cyprès	Lac Grenier	Aucun	Pas de Quai
20 Avenue Cornouillers	Lac Grenier	Aucun	Pas de Quai
16 Avenue Cornouillers	Lac Grenier	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
435 Chemin Chertsey	Lac Grenier	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
465 Chemin Chertsey	Lac Grenier	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
455 Chemin Chertsey	Lac Grenier	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.

Quais du Lac Grenier :

Nombre de dossier	État des dossiers
1	Problématique
1	Lettre de Tolérance
7	Conforme
1	Endommagé
3	Aucun

Total : 13

Valeur des Quais sur le Lac Grenier



2.4 Lac du Nord

Adresse	Secteur	État du Quai	Description
36 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
24 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
30 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
28 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Problématique	Ajout d'une section sans permis. Autrefois Toléré.
32 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
22 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Problématique	Aucun schéma existant.
18 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Problématique	Aucun schéma existant mais possession d'un permis.
16 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Problématique	À mesurer pour la vérification de la conformité.
14 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
12 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Problématique	Ajout d'une section sans permis.
10 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
8 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Problématique	Changement de Quai, autrefois toléré.
6 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Endommagé	Une section brisée.
4 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
2 Avenue des Alouettes	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
20 Avenue Amiens	Lac du Nord	Problématique	Deux Quais.
18 Avenue Amiens	Lac du Nord	Problématique	Aucun schéma existant et pas de permis.
16 Avenue Amiens	Lac du Nord	Problématique	Aucun schéma existant.
12 Avenue Amiens	Lac du Nord	Problématique	Aucun schéma existant.
8 Avenue Amiens	Lac du Nord	Aucun	Pas de Quai

8 Avenue Amiens	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
4 Avenue Amiens	Lac du Nord	Problématique	Modification sans permis du quai qui était autrefois toléré.
2 Avenue Amiens	Lac du Nord	Problématique	Aucun schéma mais possession d'un permis.
58 Chemin d'Estérel	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
136 Chemin d'Estérel	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et une modification/réparation du Quai a été fait depuis.
60 Chemin d'Estérel	Lac du Nord	Problématique	Modification du Quais ne correspondant désormais plus au schéma.
140 Chemin d'Estérel	Lac du Nord	Problématique	Ajout possible d'une ou plusieurs sections sans permis.
142 Chemin d'Estérel	Lac du Nord	Problématique	Ajout d'une section sans permis.
146 Chemin d'Estérel	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
150 Chemin d'Estérel	Lac du Nord	Problématique	Modification du Quais, sans permis.
152 Chemin d'Estérel	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
158 Chemin d'Estérel	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
196 Chemin d'Estérel	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
198 Chemin d'Estérel	Lac du Nord	Problématique	Aucune lettre de tolérance dans le dossier.
200 Chemin d'Estérel	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
2 Avenue des Cardinaux	Lac du Nord	Aucun	Pas de Quai
6 Avenue des Cardinaux	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
4 Avenue des Cardinaux	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
8 Avenue des Cardinaux	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
10 Avenue des Cardinaux	Lac du Nord	Problématique	Modification du Quais, sans permis.
8 Avenue de la Corse	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.

5 Avenue des Émerillons	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
4 Avenue de la Corse	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
4 Avenue des Émerillons	Lac du Nord	Problématique	Modification du Quais, doit prendre les mesures à nouveau du quai.
6 Avenue de la Corse	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
3 Avenue des Émerillons	Lac du Nord	Problématique	Modification du Quais avec permis, doit prendre les mesures du quai.
1 Avenue des Faucons	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
4 Avenue des Faucons	Lac du Nord	Problématique	Deux Quais, aucune lettre de tolérance.
5 Avenue des Faucons	Lac du Nord	Problématique	Quai modifié. Autrefois toléré.
4 Avenue des Grives	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
5 Avenue des Grives	Lac du Nord	Problématique	Doit prendre les mesures du Quai pour faire un schéma. Possession d'un permis.
6 Avenue des Grives	Lac du Nord	Problématique	Quai modifié (une section en moins). Autrefois toléré.
1 Place des Grives	Lac du Nord	Problématique	Nouveau Quai, aucun permis.
3 Place des Grives	Lac du Nord	Problématique	Doit prendre les mesures à nouveau du quai
7 Place des Grives	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
5 Place des Grives	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
7 Avenue de Guyenne	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
8 Avenue de Guyenne	Lac du Nord	Problématique	Quai modifié sans permis. Deux Quais. Deux Boat-Lifts
3 Avenue de Guyenne	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
5 Avenue de Guyenne	Lac du Nord	Problématique	Quai modifié. Autrefois toléré.
5 Chemin des Deux-Lacs	Lac du Nord	Problématique	Quai modifié, aucun schéma.

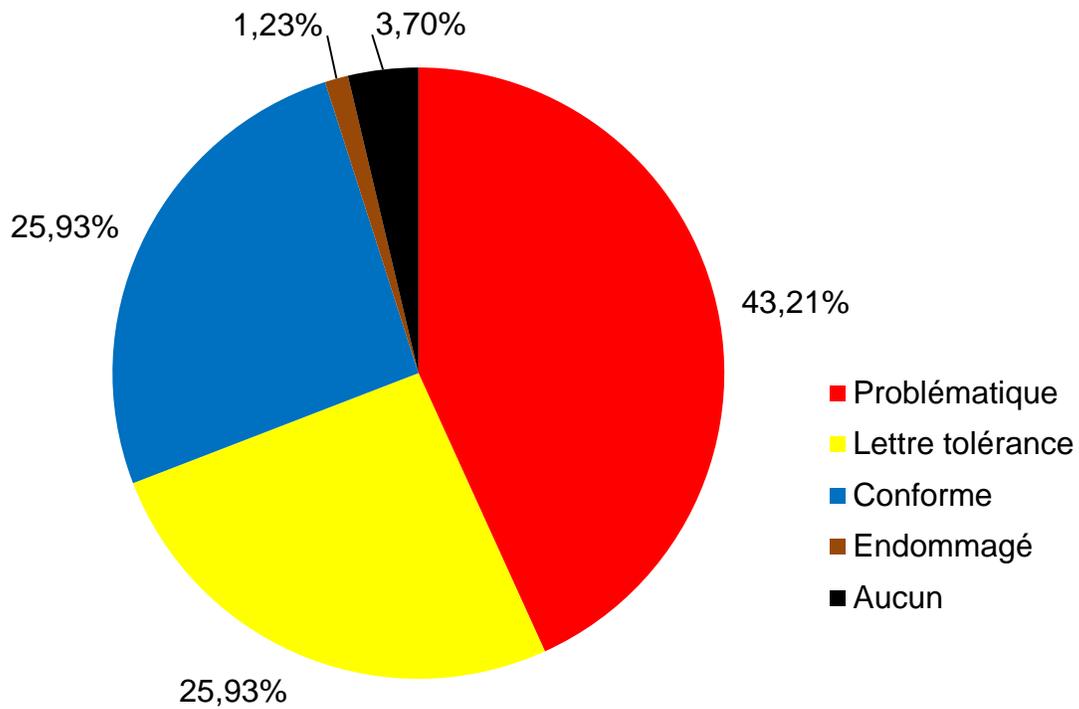
7 Chemin des Deux-Lacs	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
9 Chemin des Deux-Lacs	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
41 Chemin des Deux-Lacs	Lac du Nord	Problématique	Deux Quais?
47 Chemin des Deux-Lacs	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
43 Chemin des Deux-Lacs	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
2 Avenue des Perdrix	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
45 Chemin des Deux-Lacs	Lac du Nord	Problématique	Ajout d'une section sans permis.
10 Avenue Récollets	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
14 Avenue Récollets	Lac du Nord	Aucun	Pas de Quai
6 Avenue Récollets	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
12 Avenue Touraine	Lac du Nord	Problématique	Ajout d'une section sans permis.
5 Avenue des Perdrix	Lac du Nord	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
11 Avenue Touraine	Lac du Nord	Problématique	Modification du Quai sans permis. Autrefois toléré.
9 Avenue Touraine	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
7 Avenue Touraine	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
5 Avenue Touraine	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
1 Avenue Touraine	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
6 Avenue Amiraux	Lac du Nord	Problématique	Ne ressemble pas au schéma du permis.
3 Avenue Amiraux	Lac du Nord	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
1 Avenue Amiraux	Lac du Nord	Problématique	Ne ressemble pas au schéma du permis. Ajouts possible d'une section.

Quais du Lac du Nord :

Nombre de dossier	État des dossiers
35	Problématique
21	Lettre de Tolérance
21	Conforme
1	Endommagé
3	Aucun

Total : 81

Répartition des Quais sur le Lac du Nord



2.5 Lac Masson

Adresse	Secteur	État du Quai	Description
4 Place Anjou	Lac Masson	Problématique	Ne ressemble pas au schéma du permis. À retourner prendre les mesures.
5 Place Anjou	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
3 Place Anjou	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
20 Avenue Anjou	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
12 Avenue Anjou	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
22 Avenue Anjou	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
16 Avenue Anjou	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
28 Avenue Anjou	Lac Masson	Problématique	Ne correspond pas au schéma. Ajout possible d'une section.
26 Avenue Anjou	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
30 Avenue Anjou	Lac Masson	Problématique	Ajout d'une section.
32 Avenue Anjou	Lac Masson	Aucun	Quai enlevé.
38 Avenue Anjou	Lac Masson	Problématique	Reprendre les mesures
36 Avenue Anjou	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
7 Azalées	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
20 Avenue Arles	Lac Masson	Problématique	Deux Quais. (L'ancien est toujours présent... à suivre)
19 Avenue Arles	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
17 Avenue Arles	Lac Masson	Problématique	Ajouts d'une passerelle. À mesurer.
16 Avenue Arles	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
15 Avenue Arles	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
7 Avenue Arles	Lac Masson	Problématique	Aucune lettre de tolérance.
11 Avenue Arles	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.

3 Avenue Arles	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
9 Avenue Arles	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
1 Avenue Arles	Lac Masson	Aucun	Pas de Quai.
4 Champfleury	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance.
6 Champfleury	Lac Masson	Problématique	Dois retourner prendre les mesures. Le propriétaire à un permis.
32 Chemin d'Estérel	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
2 Champfleury	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
34 Chemin d'Estérel	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
16 Avenue Chantilly	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
36 Chemin d'Estérel	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
10 Avenue Chantilly	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
8 Avenue Chantilly	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation. (limite)
8 Place Chantilly	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
6 Place Chantilly	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
4 Place Chantilly	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
10 Chemin des Deux-Lacs	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
14 Chemin des Deux-Lacs	Lac Masson	Problématique	Ajout d'une section. Autrefois Toléré.
18 Chemin des Deux-Lacs	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
20 Chemin des Deux-Lacs	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
24 Chemin des Deux-Lacs	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
22 Chemin des Deux-Lacs	Lac Masson	Problématique	Ajout d'une section. Sans Permis
28 Chemin des Deux-Lacs	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.

38 Chemin des Deux-Lacs	Lac Masson	Problématique	Deux Quais
30 Chemin des Deux-Lacs	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
2 Avenues des Ducs	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
4 Avenues des Ducs	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
5 Avenues des Ducs	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
6 Avenues des Ducs	Lac Masson	Problématique	Deux Quais
8 Avenues des Ducs	Lac Masson	Problématique	Nouveau, pas de permis?
16 Engoulevents	Lac Masson	Problématique	Nouveau Quai, aucun schéma.
15 Engoulevents	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
11 Engoulevents	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
9 Engoulevents	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
5 Engoulevents	Lac Masson	Problématique	Modification du Quai. Retourner prendre les mesures.
2 Avenue Foch	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
1 Engoulevents	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
6 Place Foch	Lac Masson	Problématique	Deux lifts. Autrefois toléré.
10 Place Foch	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
27 Avenue Friquets	Lac Masson	Problématique	Modification du Quais (enlever une section) Autrefois toléré.
25 Avenue Friquets	Lac Masson	Problématique	Modification du Quais. Autrefois toléré.
21 Avenue Friquets	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
19 Avenue Friquets	Lac Masson	Problématique	Refaite à neuf au complet. Autrefois toléré.
7 Avenue des Geais	Lac Masson	Problématique	Nouveau Quai sans permis. Autrefois toléré.
5 Avenue des Geais	Lac Masson	Problématique	Aucune lettre de tolérance.
3 Avenue des Geais	Lac Masson	Problématique	Non conforme au schéma. Retourner prendre les mesures.

3 Place des Geais	Lac Masson	Problématique	Non conforme au schéma. Retourner prendre les mesures.
1 Avenue des Geais	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
10 Avenue Grenoble	Lac Masson	Problématique	Dossier à revoir.
14 Avenue Grenoble	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
6 Avenue Grenoble	Lac Masson	Problématique	Nouveau quai sans permis. Aucune lettre de tolérance et pas de schéma.
18 Avenue Grenoble	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
8 Avenue Grenoble	Lac Masson	Problématique	Dois aller prendre les mesures. Aucune lettre de tolérance et pas de schéma.
12 Avenue Grenoble	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
5 Hirondelle	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
4 Avenue Grenoble	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
10 Avenue des Martinets	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
5 Avenue des Martinets	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
7 Avenue des Martinets	Lac Masson	Problématique	Quai ne correspondant pas au schéma. Retourné prendre les mesures.
7 Avenue des Maubèches	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
5 Avenue des Maubèches	Lac Masson	Problématique	Ajout d'une section sans permis.
3 Avenue des Maubèches	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
1 Avenue des Maubèches	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
6 Avenue Moucherolles	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.

3 Avenue Moucherolles	Lac Masson	Aucun	Aucun Quai
10 Avenue des Merles	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
8 Avenue des Merles	Lac Masson	Problématique	Lettre de tolérance mais ne correspond pas au schéma du permis.
6 Avenue des Merles	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
7 Avenue des Merles	Lac Masson	Problématique	Ajout d'une section sans permis.
4 Avenue des Merles	Lac Masson	Problématique	Modification possible du Quai, reprendre les mesures.
16 Avenue des mésanges	Lac Masson	Problématique	Ajout d'une section sans permis.
10 Avenue des mésanges	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
8 Avenue des mésanges	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
6 Avenue des mésanges	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
15 Avenue des Pics	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
2 Place des Piverts	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
4 Place des Piverts	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
6 Place des Piverts	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
8 Place des Piverts	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
10 Place des Piverts	Lac Masson	Problématique	Permis mais pas de lettre de tolérance.
14 Place des Piverts	Lac Masson	Problématique	Surement conforme mais aucun schéma.
15 Place des Piverts	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
6 Place des pinsons	Lac Masson	Aucun	Aucun
8 Place des pinsons	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
5 Rossignols	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
4 Rossignols	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
2 Rossignols	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.

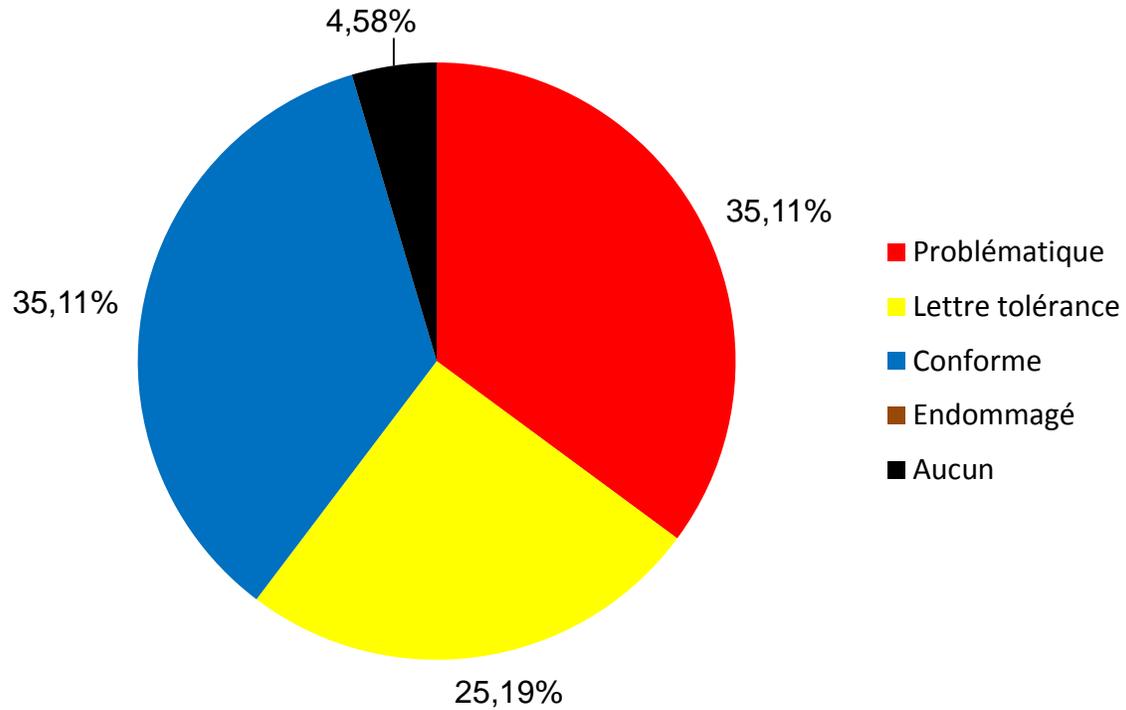
3 Avenue des Sitelles	Lac Masson	Problématique	Aucune lettre de tolérance.
4 Avenue des Sitelles	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
306 Chemin d'Estérel	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
4 Avenue Verdiers	Lac Masson	Aucun	Pas de Quai.
258 Chemin d'Estérel	Lac Masson	Problématique	Ne semble pas correspondre au schéma. Retourner prendre les mesures.
260 Chemin d'Estérel	Lac Masson	Problématique	Deux Quais.
262 Chemin d'Estérel	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
308 Chemin d'Estérel	Lac Masson	Problématique	Aucune lettre de tolérance.
220 Chemin d'Estérel	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
312 Chemin d'Estérel	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
314 Chemin d'Estérel	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
4 Fridolin-Simard	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
8 Fridolin-Simard	Lac Masson	Lettre de Tolérance	Titulaire d'une lettre de tolérance et aucune modification du Quai n'a été fait depuis.
6 Fridolin-Simard	Lac Masson	Problématique	Aucune lettre de tolérance.
10 Fridolin-Simard	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
14 Fridolin-Simard	Lac Masson	Conforme	Titulaire d'un permis et conforme à la réglementation.
16 Fridolin-Simard	Lac Masson	Problématique	Semble avoir ajouté une section sans permis.
18 Fridolin-Simard	Lac Masson	Problématique	Nouveau Quai, aucun permis.
20 Fridolin-Simard	Lac Masson	Problématique	Deux Quais.
25 Fridolin-Simard	Lac Masson	Problématique	Retourner prendre les mesures.
32 Fridolin-Simard	Lac Masson	Problématique	Deux Quais.
34 Fridolin-Simard	Lac Masson	Problématique	Retourner prendre les mesures.
36 Fridolin-Simard	Lac Masson	Problématique	Ne correspond pas avec le schéma. Retourner prendre les mesures.

Quais du Lac Masson :

Nombre de dossier	État des dossiers
46	Problématique
33	Lettre de Tolérance
46	Conforme
0	Endommagé
6	Aucun

Total : 131

Valeur des Quais sur le Lac Masson



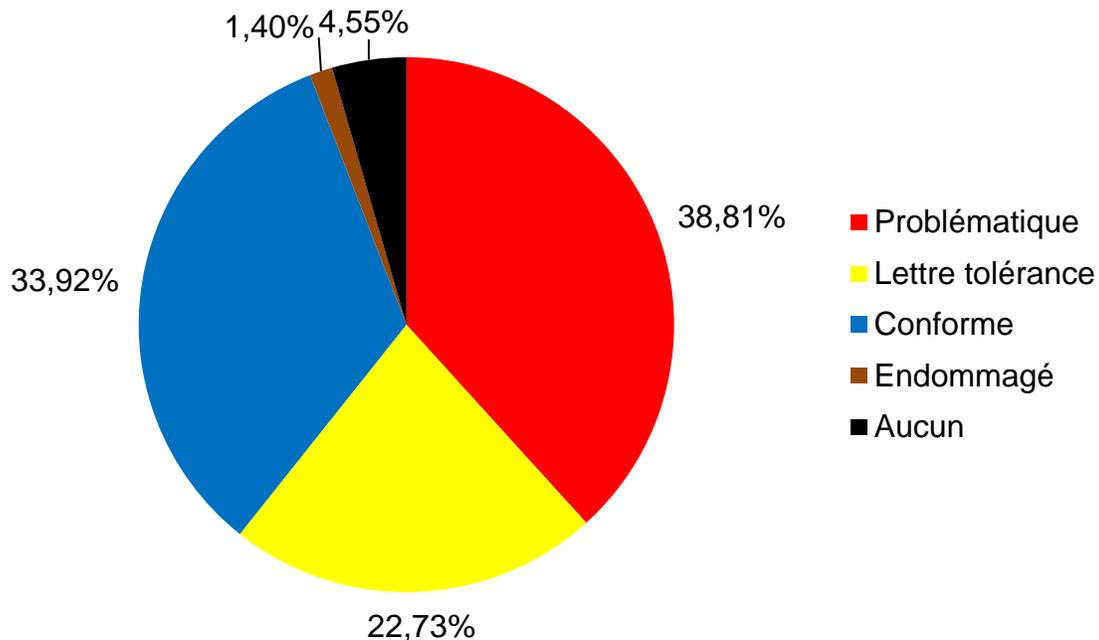
2.6 Résumé

Quais sur l'ensemble des lacs :

Nombre de dossier	Dossier Finaux	État des dossiers
107	38,81%	Problématique
65	22,73%	Lettre de Tolérance
97	33,92%	Conforme
4	1,40%	Endommagé
13	4,55%	Aucun

Total : 286

Valeur des Quais sur l'ensemble des lacs



À noter que le quai de l'hôtel Estérel Resort n'est pas compté puisqu'il s'agit d'un établissement commercial. En somme, sur les 286 terrains riverains inspectés, 38,81% d'entre eux sont "Problématiques". Afin de régler la situation, il faut envisager de retourner sur ces propriétés afin de prendre chacune des mesures par sections. Avec ces mesures prises, il faudra faire un nouveau schéma et ensuite communiquer avec les propriétaires pour chacun des problèmes. De ce fait, nous nous assurerons de la conformité au règlement municipal. On parle ici d'un travail d'envergure. En effet, il s'agit de prendre des mesures sur 107 terrains, de monter le dossier pour chacun d'eux et ensuite faire le suivi avec les propriétaires. En se fiant au 3 derniers étés, en moyenne, 18 suivis sont faits et complétés durant l'été tout en inspectant les 287 terrains riverains. En gardant la même cadence tout en ayant plus de travail, il faudrait 6 étés pour réglés les 107 dossiers problématiques.

3. Herbe à Poux

3.1 Définition

Herbe à poux

- **Présente de mai à octobre** et meurt aux premières gelées à l'automne.
- À la **mi-juillet, l'herbe à poux commence à fleurir** et produit du pollen.



Répartition ;

L'herbe à poux pousse surtout dans les sols peu fertiles. Elle se trouve principalement :

- le long des rues et des trottoirs;
- au bord des routes asphaltées;
- sur les terrains vagues;
- sur les terrains en construction;
- sur les terrains industriels;
- sur les terrains servant de dépôts à neige.

Empêcher l'herbe à poux de pousser

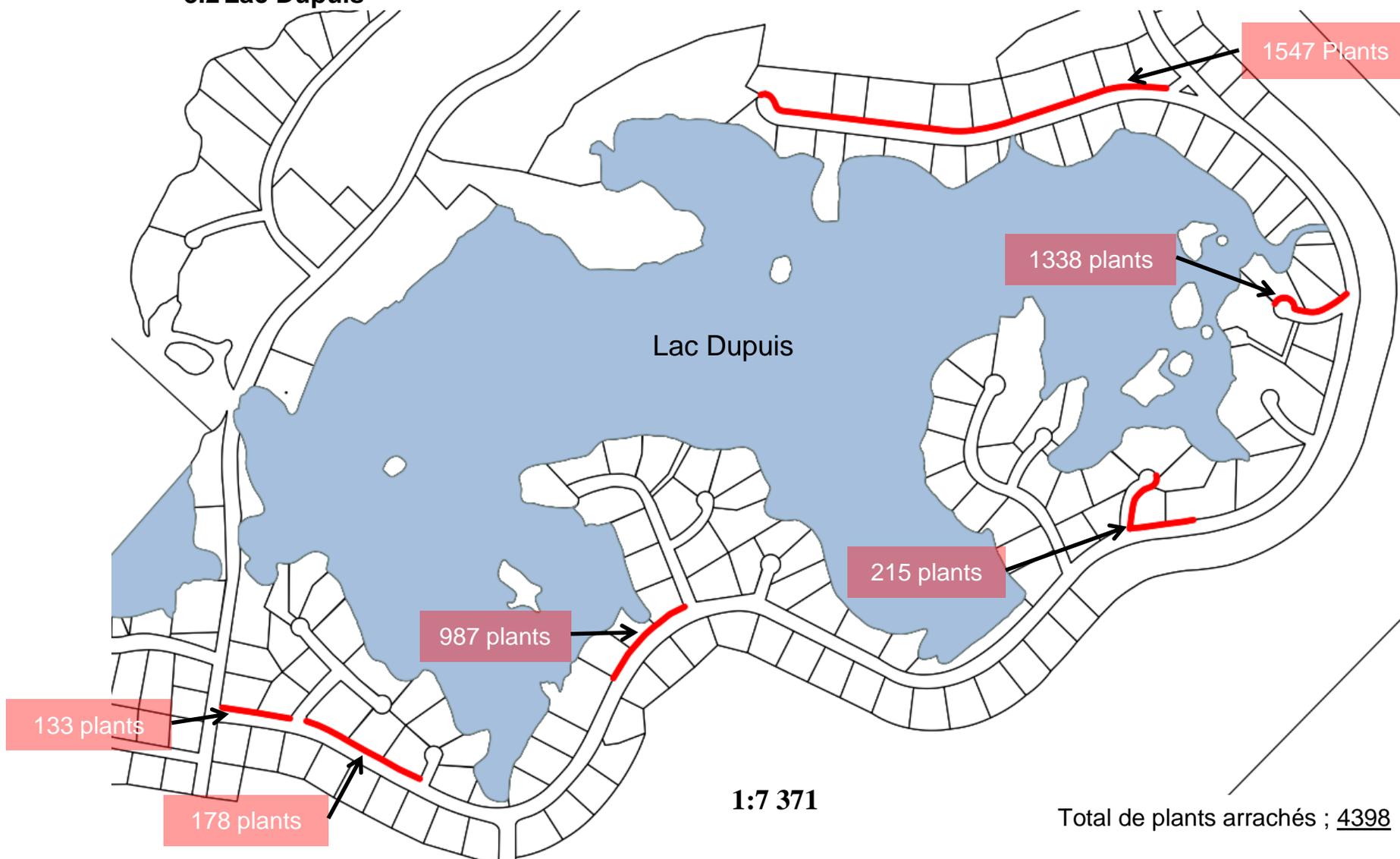
L'herbe à poux pousse difficilement dans les pelouses fournies et fertiles. Pour **limiter la présence de l'herbe à poux**, vous pouvez :

- **utiliser du paillis ou des plantes couvre-sol aux endroits où il n'y a pas de pelouse;**
- **améliorer la qualité du sol avec un terreau ou de l'engrais;**
- **ensemencer le terrain ou y planter d'autres végétaux.**

Sources ; <https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/milieu-de-vie-sain/reconnaitre-et-limiter-l-herbe-a-poux/>

Répartition de l'herbes à poux d'Estérel, été 2019

3.2 Lac Dupuis



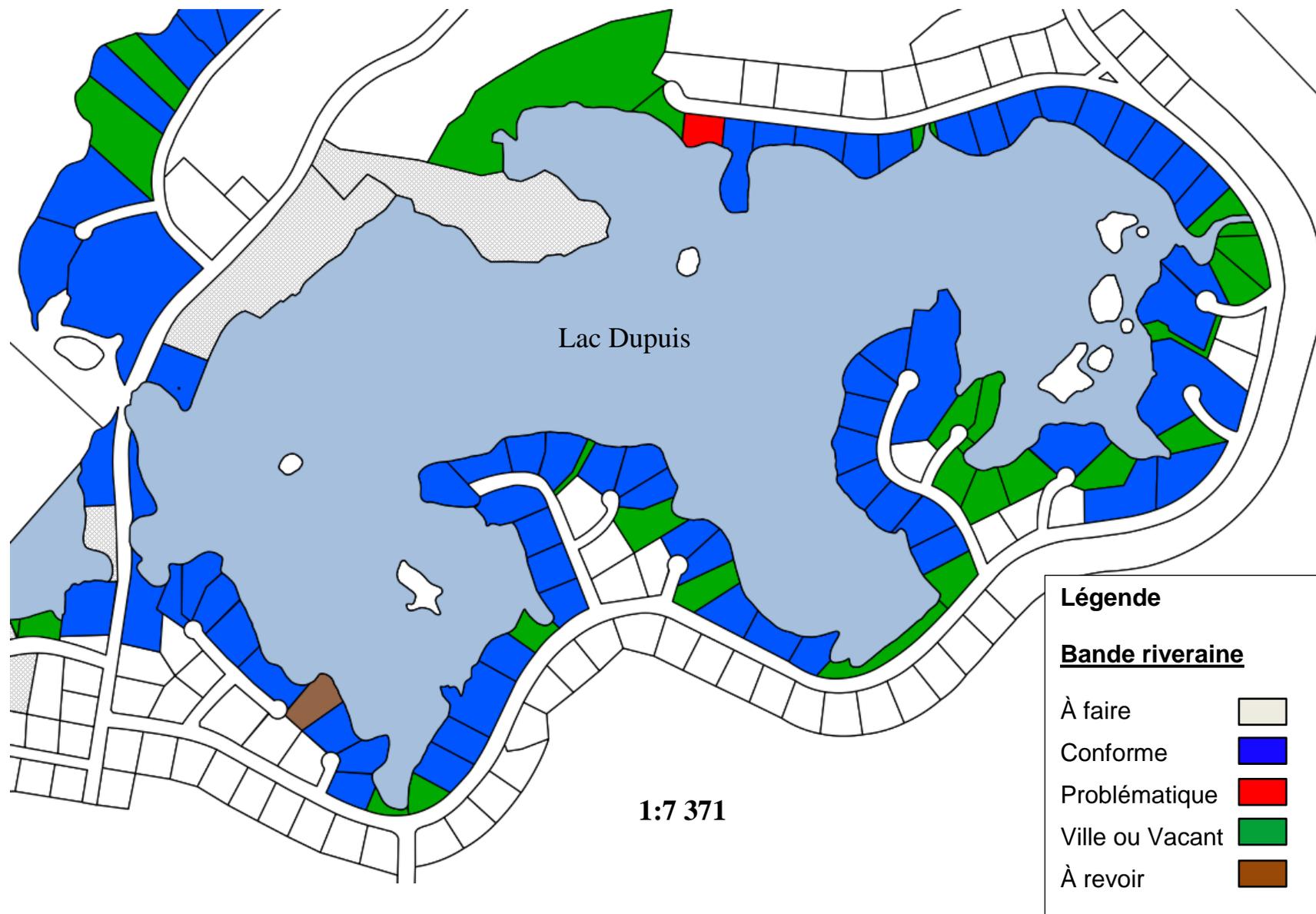
3.3 Résumé

4398 plants d'herbes à poux furent arrachés à la main tout autour du lac Dupuis. À remarquer que la répartition des colonies se retrouvent toujours sur un même côté de rue. En effet, ces plants ont besoin d'une abondance de rayons de soleil pour leur croissance. Donc le côté de la rue le plus ensoleillé est celui qui est prédominant à l'apparition de l'herbe à poux. Arrachés à la main cette plante est certes, fonctionnelle, mais l'effort de travail doit être constant à chaque année afin d'éradiquer l'espèce sur nos bords de routes. Plusieurs autres méthodes existent afin de limiter la propagation. Par exemple, sur certaines rues, il n'y a simplement aucun plant puisque les bords de route sont entretenus par les propriétaires. Tels que l'implantation de gazon ou simplement une coupe régulière. De plus, d'autres ont une dominance de trèfles ou d'autres espèces, apportant ainsi une compétition féroce à l'herbe à poux. Puisque son apparition est plus tardive et qu'elle ne tolère pas la compétition, les secteurs dominés par d'autres espèces éliminent naturellement la présence d'herbe à poux. Il serait donc suggérer d'élaboré des essais dans ce sens afin d'éliminer l'herbe à poux plus efficacement et moins couteux.

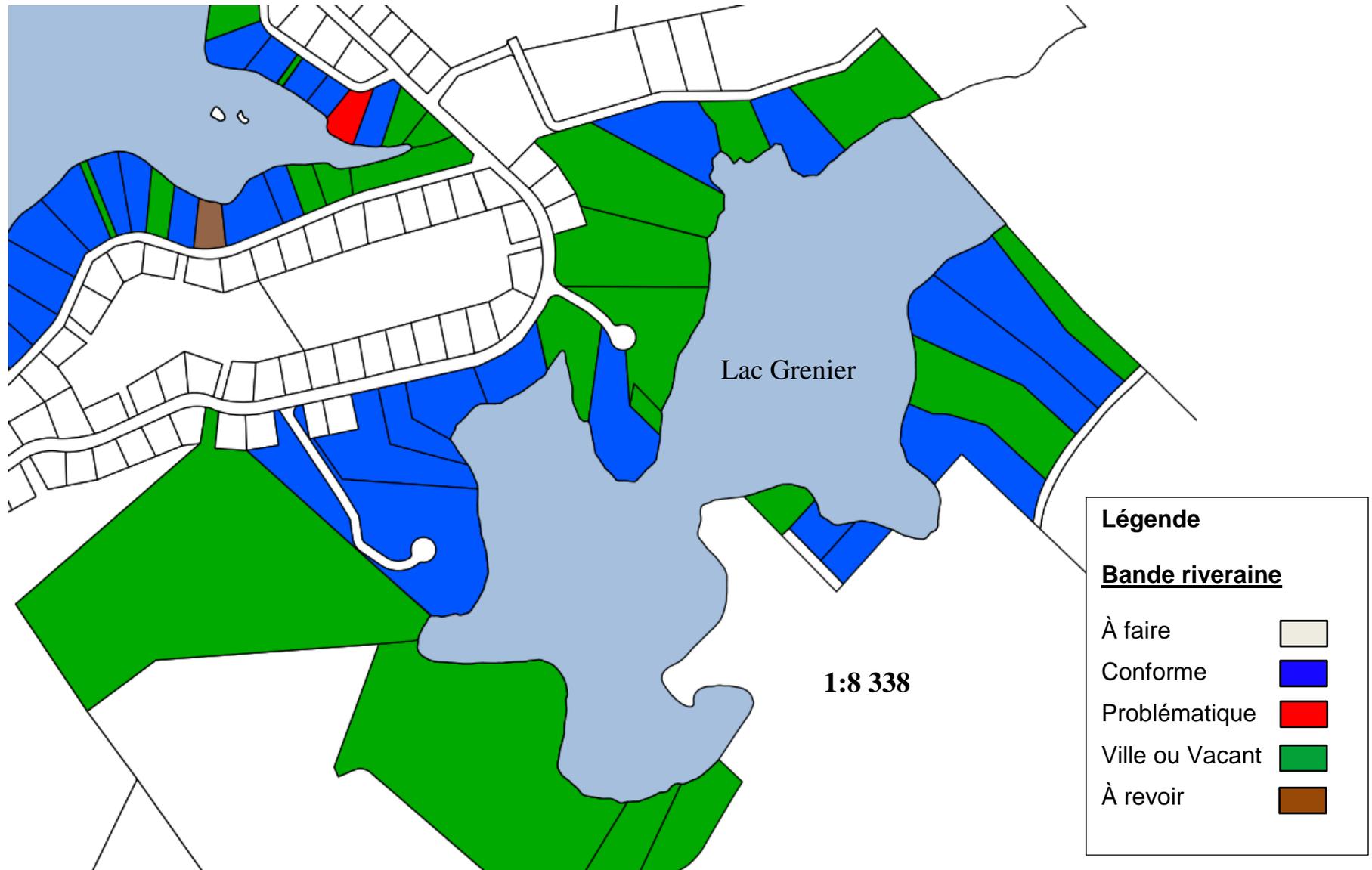
4. Annexe

4.1 Cartes des Bandes Riveraines

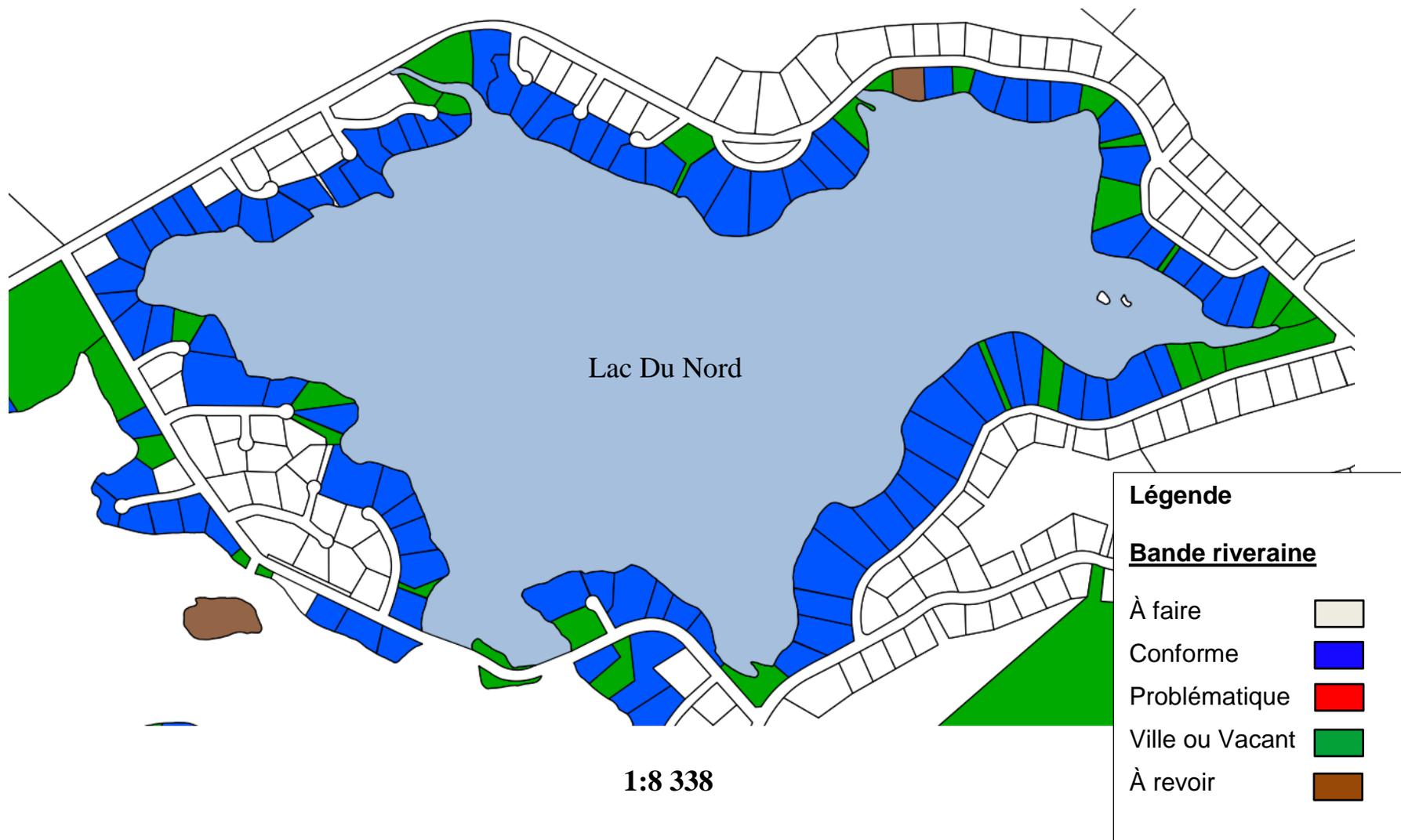
Répartition des bandes riveraines d'Estérel autour du Lac Dupuis, été 2019



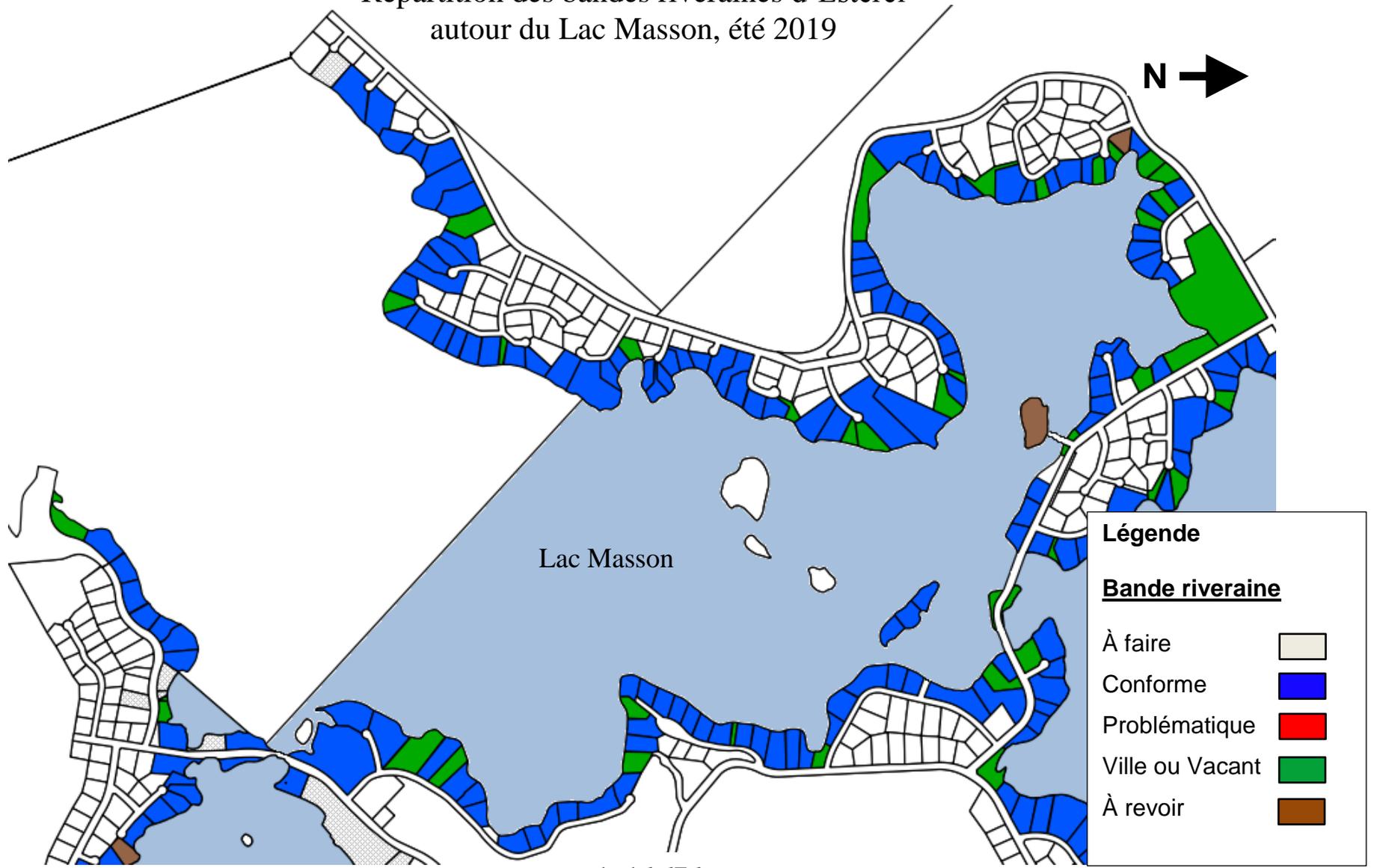
Répartition des bandes riveraines d'Estérel autour du Lac Grenier, été 2019



Répartition des bandes riveraines d'Estérel autour du Lac du Nord, été 2019

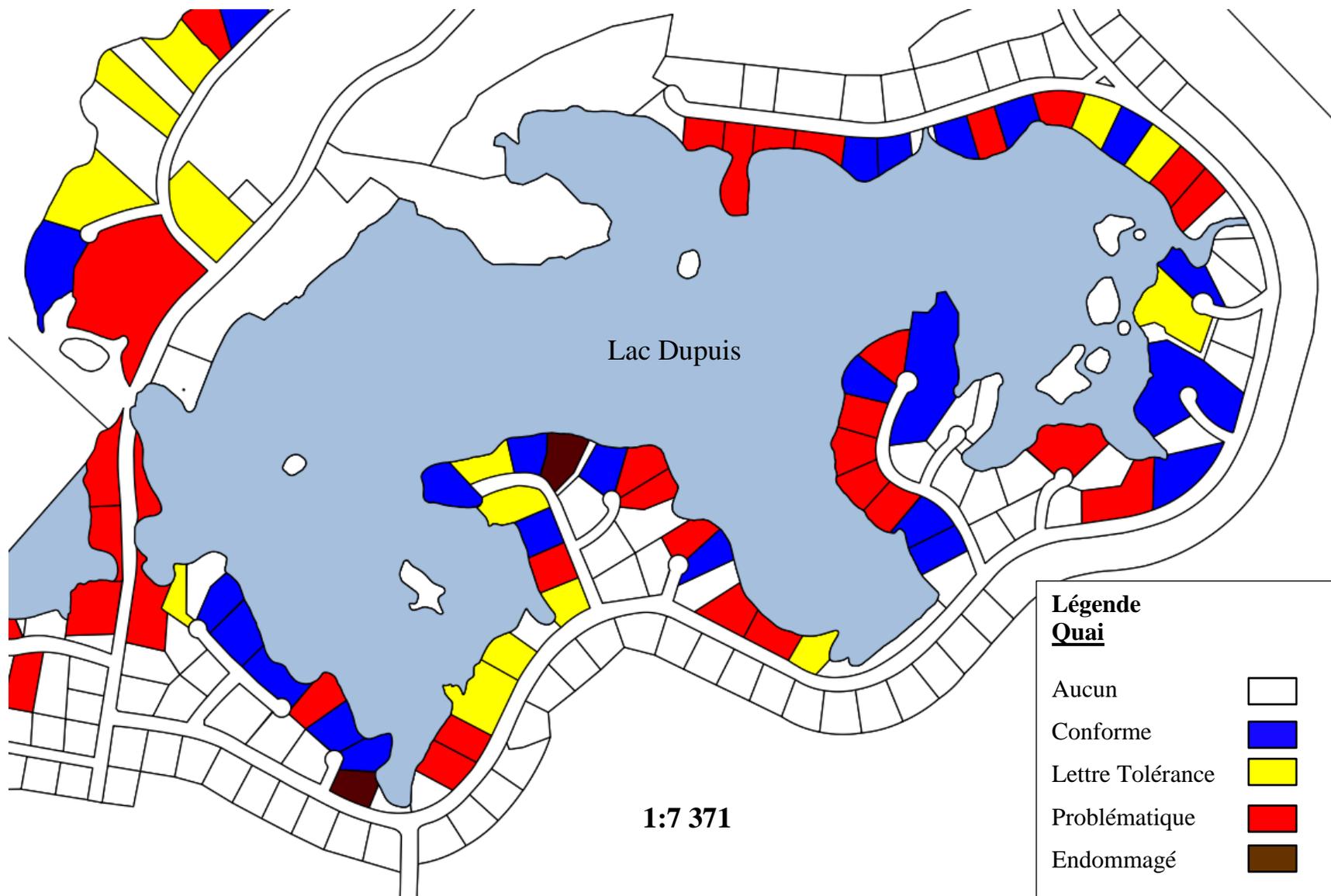


Répartition des bandes riveraines d'Estérel autour du Lac Masson, été 2019

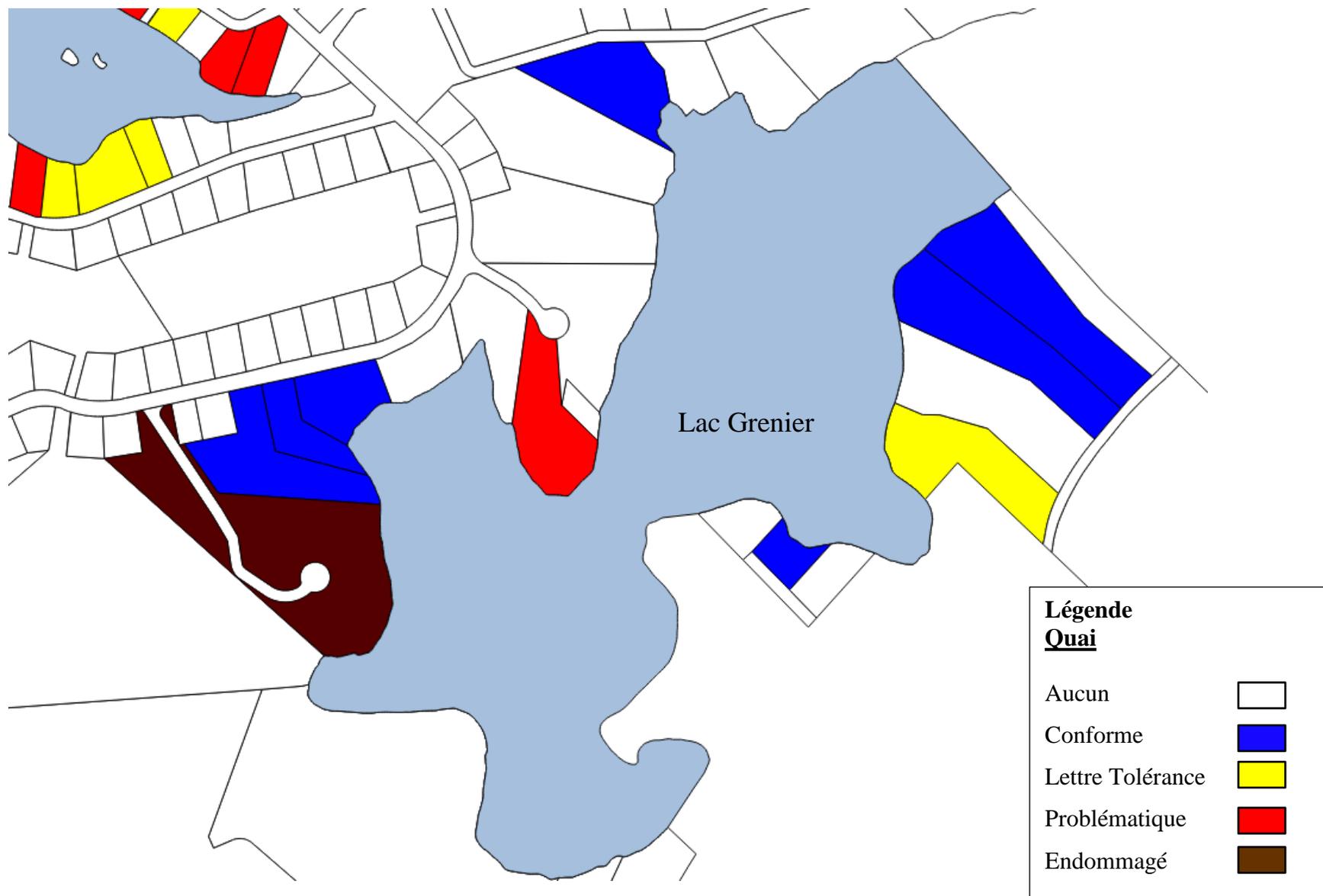


4.2 Cartes des Quais

Répartition des Quais problématiques d'Estérel au Lac Dupuis, été 2019

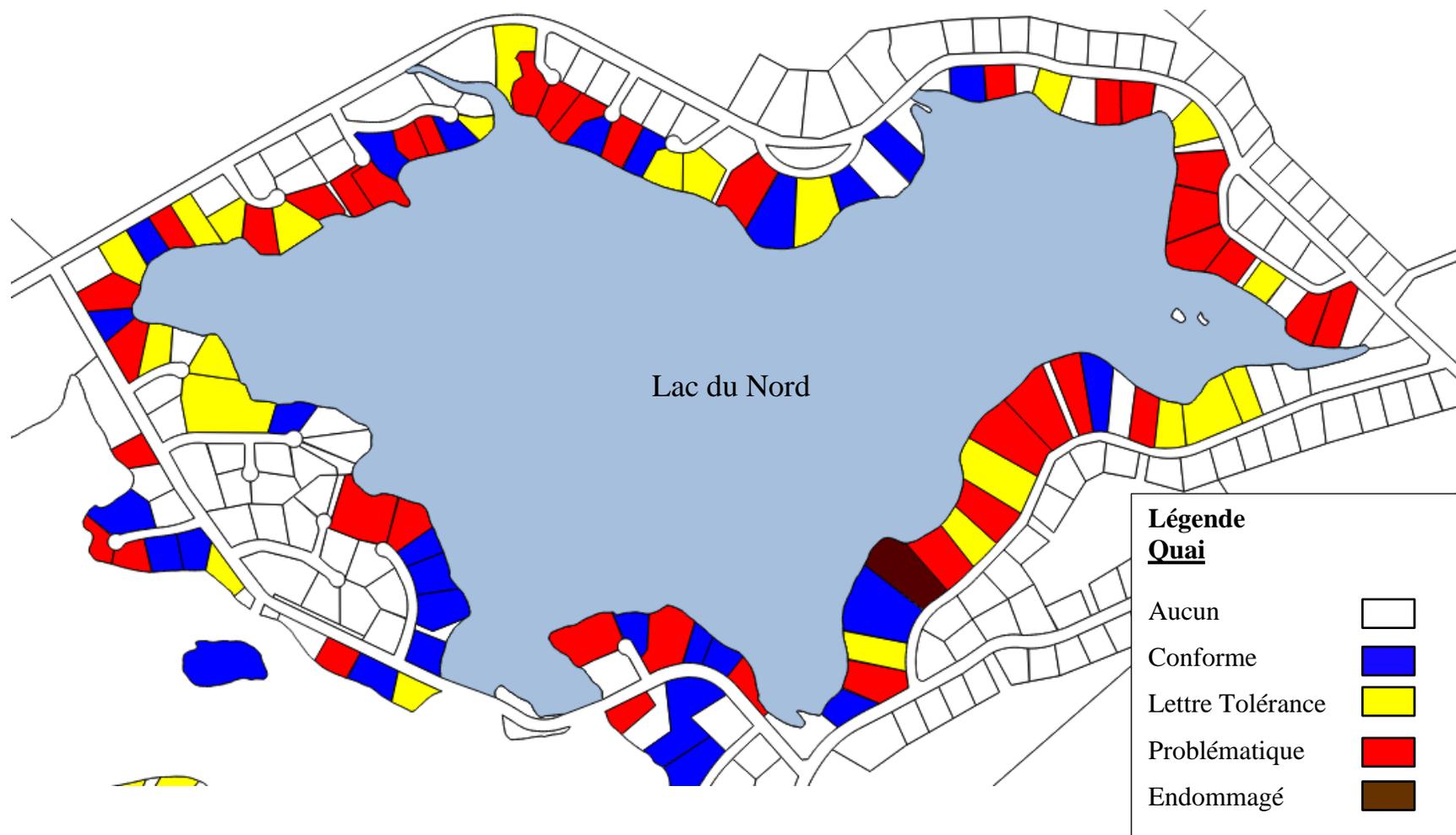


Répartition des Quais problématiques d'Estérel à l'été 2019



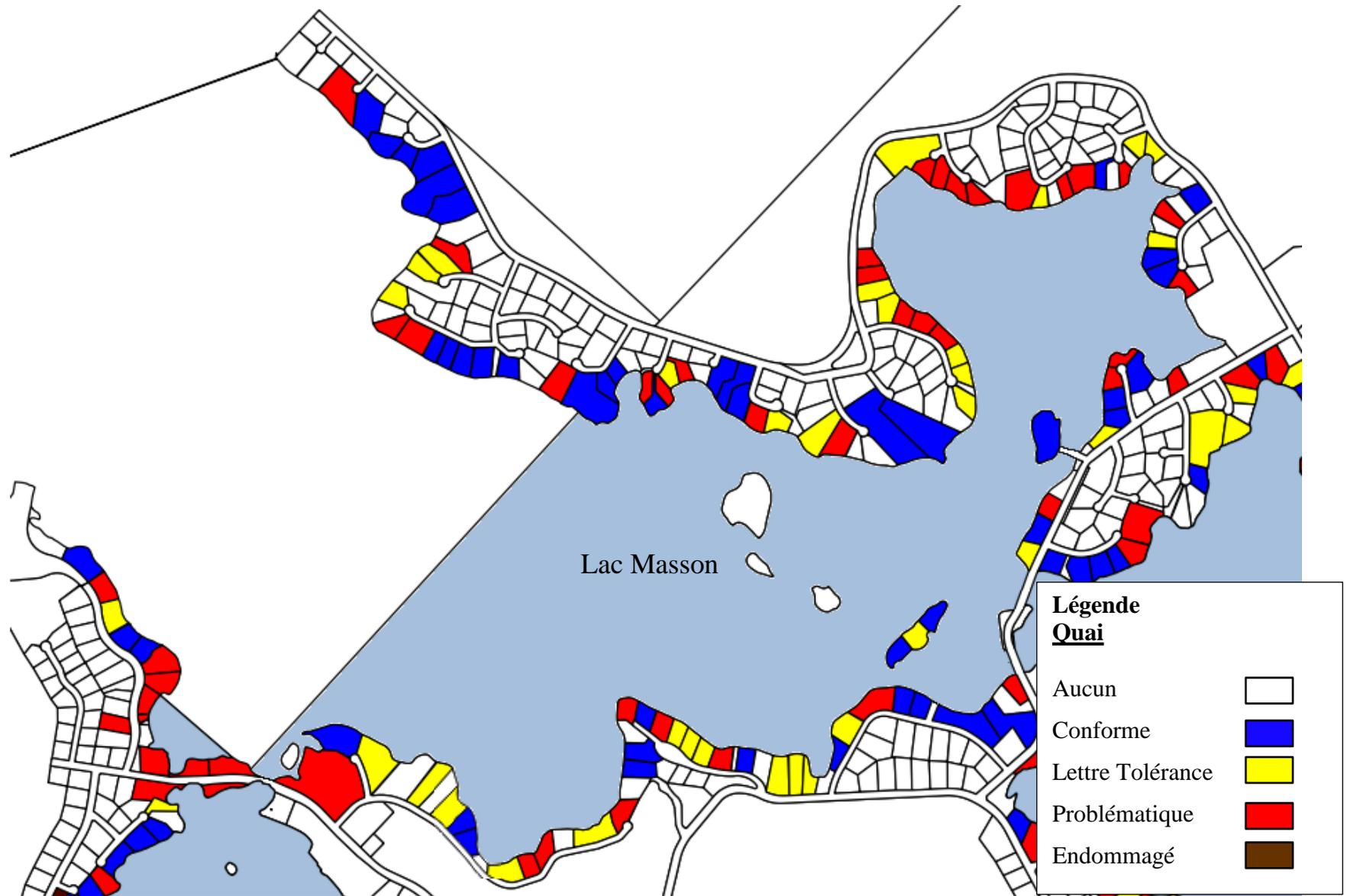
1:5 891

Répartition des Quais problématiques d'Estérel au Lac du Nord, été 2019



1:8 338

Répartition des Quais problématiques d'Estérel au Lac Masson, été 2019



Service de protection
PÉRIODE DU 18 JUILLET 2019 AU 8 AOÛT 2019

RÉALISATIONS

- Suivi quotidien avec les agents, les rapports et l'approche avec les résidents (Communautaire)
- Préparation de la salle pour les cours de yoga, de mise en forme et de peinture
- Entretien des bâtiments de parcs et des salles de bain (tous les agents)
- Suivi téléphonique avec les agents
- Présence sur le territoire en dehors des heures régulières
- Suivi quotidien avec M. François Taché concernant les travaux et les coupes d'arbres. Demande à Francis Hadzurik de faire quelques vérifications sur des travaux
- Entretien du véhicule extérieur et intérieur avec la participation des agents
- Suivi quotidien avec les agents concernant l'application des procédures et des règlements
- Suivi quotidien avec Mme Bonneau pour la voirie
- Patrouille nautique
- Émission de deux constats d'infraction pour stationnement et bruit
- Couvrir les quarts de travail des agents en vacances
- L'agent Delisle devra nous quitter puisque son nouvel emploi principal n'offre pas les mêmes horaires

TRAVAUX EN COURS

- Patrouille du territoire
- Assurer que la patrouille nautique ait de l'essence
- Suivi quotidien avec les agents
- Ramasser les déchets et animaux morts en bordure de route : tous les agents
- Demande d'un nouvel agent et d'un agent supplémentaire
- Préparation d'un petit test sur la connaissance du territoire et réglementation en attente
- Interventions au Parc Thomas-Louis-Simard et ailleurs pour la mise à l'eau de petites embarcations, pour le nettoyage obligatoire

ENJEUX À VENIR

- Patrouille du territoire
- Vérification des trousseaux de premiers soins dans les véhicules et les bâtiments de la Ville
- Formation d'un nouvel agent et d'un agent supplémentaire

Chantal Lizé
Pour: Chantal Lizé, responsable du Service de protection
Le 7 août 2019

Rapport mensuel
Service des travaux publics
PÉRIODE DU 17 JUILLET AU 7 AOÛT 2019

RÉALISATIONS

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire l'entretien des véhicules (Mécanique, lavage, etc.) ➤ Faire l'entretien du garage municipal (Balayage, nettoyage, etc.) ➤ Réparations diverses sur les véhicules ➤ Vider les poubelles ➤ Aller chercher équipements et pièces diverses ➤ Remplir d'eau les réservoirs ➤ Compacter conteneur ➤ Nettoyer les dalots ➤ Aller porter bac pour des résidents ou réparer roues ➤ Ramasser et couper des arbres tombés ➤ Refaire et nettoyer des fossés ➤ Déplacer le panneau de vitesse ➤ Installer, réparer ou changer panneaux de signalisation | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire les gazons ➤ Remplir les cascades ➤ Continuer à vider le garage ➤ Travaux de coupe d'arbres et débroussaillage dans les sentiers ➤ Réparer trou chemin d'Estérel ➤ Nettoyage de ponceaux qui sont bloqués ➤ Fête des citoyens ➤ Finaliser teinture de 2 poubelles ➤ Réparer quai sur Fridolin-Simard ➤ Débuter les travaux dans les accès publics ➤ Nettoyer sable dans le chemin ➤ Aller couper arbre sur l'avenue de Versailles ➤ Nettoyer l'accès qui se rend au terrain de basketball |
|---|---|

TRAVAUX EN COURS

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Refaire et nettoyer des fossés ➤ Faire des réparations et l'entretien des véhicules ➤ Installer, réparer ou changer panneaux de signalisation ➤ Continuer à vider le garage ➤ Remplir les cascades | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Déplacer panneau de vitesse ➤ Faire les gazons ➤ Travaux à faire dans les espaces publics ➤ Travaux de débroussaillage dans les sentiers ➤ Liste à mettre à jour pour le Service incendie |
|--|---|

ENJEUX À VENIR

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nettoyer la grille près de chez M. Stern (En continu) ➤ Faire entretien des véhicules (En continu) ➤ Fossé sur chemin d'Estérel (M. Affoyon a vérifié régulièrement car plus d'eau) ➤ Travaux espaces publics ➤ Faire de l'élagage dans la Ville | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Disposer des feuilles et gazon ➤ Déchiqueter les branches ➤ Faire les fissures ➤ Travaux avec M. Martin Bélaïr de la MRC – Poser ponceau au Lac Bafon |
|--|--|

Ray 
 Dean Arsenault, chef d'équipe

Le 8 août 2019

Rapport mensuel
Service de l'urbanisme
PÉRIODE DU 2019-07-01 au 2019-07-31

RÉALISATIONS

- Liste des permis généraux et certificats émis du 2019-07-01 au 2019-07-31: Voir liste des permis remise au Conseil.
- Rapport des dossiers problématiques période de juillet 2019. Voir liste remise au Conseil.
- Envoi des statistiques du mois de juillet 2019 au gouvernement.
- Préparation du rapport pour le Comité de gestion.
- Remplir 5 demandes de renseignements pour les firmes Rado, Corbeil, Généreux et Barry, Régimbald, Lessard arpenteurs-géomètres et BJG a-g.
- Inspection et fermeture de 22 permis, 5 remis à la MRC et 17 fermés.
- Rencontre avec des représentants du terrain de Golf Estérel.
- CCU dossier de M. Pierre Dupuis #2019-077 sur chemin d'Estérel et M. Ralph Acs #2019-078 sur l'avenue de Versailles dossier de PIIA pour le 2019-08-09.
- Inspection chez M. Mitelman le quai a été enlevé au complet.
- Préparation de l'ordre du jour pour le CCU du 2019-08-09.
- Permis de M. Luc Latreille 2018-159 a été remis à la MRC pour évaluation.
- Recommandation de remboursement de 10,000\$ pour le 9, avenue de Grenoble remise à Nadine Bonneau.
- Recommandation de remboursement de 14,300\$ pour le dossier du 1, avenue des Ducs remise à Nadine Bonneau.
- Préparation du rapport des règlements d'urbanisme à ajouter ou modifier travail de 23 heures.
- Arrêt des travaux au 26, avenue de Versailles travaux sans permis de construction.
- Étude des plans de M. Philippe Bélanger dossier de Mme Manseau sur Versailles.
- Rencontre avec M. Dyzak dossier de Bellehumeur/Boutin en accord pour renouvellement de permis mais sans frais.
- Discussion avec Francis concernant l'herbe à poux 2,100 plants d'enlevés depuis 26 juin 2019
- Discussion avec Francis concernant la préparation des trois (3) rapports (Bande riveraine, situation des quais et le nombre de plants enlevés pour l'herbe à poux) ces rapports seront présentés le 16 août au Conseil.
- Rapport du comité de gestion pour le mois de juillet terminé.
- **Lettres envoyées (Courriels / Lettres)** : à Mme Manseau pour autoriser de planter sa haie sur sa propriété / M. Boutin lui demande de me rejoindre pour renouvellement de son permis / M. Kertzer pour l'informer qu'il y a eu de l'érosion chez le voisin M. Nudel / à M. Bélanger a-g concernant l'emprise de l'avenue d'Anjou dans le dossier de Mme Manseau / à M. Bilek concernant la situation du quai privé sur un terrain de la ville / M. Leclerc, je lui demande de me remettre les documents qu'il devait me faire parvenir concernant la situation de quai au 16, avenue d'Amiens/
- **Discussion** : avec M. Maxime Ouimet lui mentionne qu'un constat sera émis si les deux rampes d'amarrage ne sont pas enlevées au 6, avenue des Amiraux / M. Charbonneau dossier du 16, avenue de Chantilly concernant la construction et l'installation sanitaire / avec M. Nudle concernant la boue reçue de chez M. Kertzer, il me demande de régler le problème, je lui mentionne que je vais communiquer avec Richard Kertzer et lui mentionner de rejoindre M. Nudle / Nathalie Quesnel me pose des questions sur la grandeur du quai au 2, avenue des Perdrix, elle trouve que du quai de la maison dont elle fera l'achat la vue la dérange / David Poiré de la firme Lemay pose des questions sur la position de la Ville dans le dossier du Golf Estérel / M. Michon questionnement sur des travaux d'aménagement paysager/ discussion avec M. Latour dossier de M. Durazo / M. Coiteux de Val-Mar concernant la rénovation de la piscine au 16, avenue de Chantilly / M. Desforges problèmes d'arbres près de la maison /

- **Avis Public** : Aucun
- **Demande de Dérogation** : Aucune
- **Dossier CCU** : 2 dossiers pour le mois d'août 1) Agrandissement de la maison et ajout de véranda grillagée sur chemin d'Estérel 2) Convertir un abri-d'auto en garage sur avenue de Versailles
- **RDV avec le Service d'urbanisme** : avec M. Sébastien Beauchamp pour le dossier de M. Ryan Wellner / M. Rémi Beaudry pour révision des dossiers du CCU mois d'août / avec M. Damecour projet de construction coin des Récollets et des Deux-Lacs / M. Kertzer concernant la bande riveraine/ M. Boscher sur avenue de Touraine pour demande de permis cabanon / M. Collier dans mon bureau suite au constat d'infraction émis à son intention me lance par la tête ses papiers sur mon bureau agressivement / M. Éric Schwitzgubel et M. Dydzak rencontre pour des informations sur projets dans la R-6 /
- Inspection territoire : 5 dossiers fermés pour MRC évaluation
- Inspection des chantiers en cours : 3

TRAVAUX EN COURS

- Quotidien (Permis, demandes d'information, appels, messages courriels, etc.).
- Service d'incendie les dossiers envoyés à M. Tessier : 1 dossier remis
- Continuer à assurer le suivi des permis en cours (inspection, étude des documents remis).

ENJEUX À VENIR

- Quotidien
- Inspection des permis à fermer sur le territoire 2018. En traitement
- Fermeture des permis dans Gestionnaire municipal. En cours de traitement
- Les permis terminés envoyés à la MRC (Évimbec)
- Faire le suivi des terrains non riverains de la Ville d'Estérel

Mise à jour le 8 août 2019**Accès aux lacs pour non riverains sur les terrains de la ville d'Estere!****Nouveaux accès pour 2019**

1-Chemin Dupuis lot 5 508 382 dessert deux non riverain 51 et 53, chemin Dupuis, plusieurs terrains à vendre à proximité. Faire un sentier par la partie la plus basse à l'est du lot avec quelques marches et mettre un quai. Tracé du sentier identifié. Envoyer une lettre aux citoyens adjacents pour les aviser qu'un accès est projeté pour 2019 avec la politique d'accès aux lacs. Puis installer une pancarte. Nous avons apporté le quai près de l'emplacement, travaux à faire par les TP en juillet/août. Débroussaillage a été fait le 18 juillet 2019 et quai fixé. **M. Taché a fait l'inspection de l'accès publics avec Cédric et Maxime, la pente du terrain est très forte, suivi à faire avec Mme Bonneau dans la semaine du 12 ou du 19 août pour travaux à faire.**

2-Rue Alouettes lots 5 508 148 et 5 508 147 dessert deux non riverains 35 et 43 Alouettes. En 2019 faire un sentier avec quelques marches et installer un quai. Tracé du sentier identifié à l'ouest du 43 Alouettes. Envoyer une lettre aux citoyens adjacents pour les aviser qu'un accès est projeté pour 2019 avec la politique d'accès aux lacs. Puis installer une pancarte. Travaux à faire par les TP en juillet/août. Débroussaillage a été fait le 18 juillet 2019. **M. Taché a fait l'inspection de l'accès publics avec Cédric et Maxime, vérification, le sentier doit être nettoyé pour garder l'endroit le plus naturel possible, vérifier le quai et voir peut-être la possibilité de pas japonais. Attendre de voir dossier de don de M. Lavigne avant de faire les travaux.**

Nouveaux accès à envisager

3-Vis-à-vis du 137, chemin Estere! lot 5 5 08 797 dessert un seul non riverain, présence d'un sentier existant. **Envoyer une lettre au citoyen pour l'informer qu'il y a un accès public au lac. Envoyer la politique d'accès aux lacs.** Enlever la chaloupe brisée et les planches. Voir si le radeau est en bon état, éventuellement à relocaliser ou à remettre plus près de la rive. **En 2020, mettre une pancarte.** La chaloupe a été sortie de l'eau la semaine du 17 juin 2019. Les planches et le nettoyage ont été faits dans la semaine du 15 juillet.

4-Avenue des Récollets lot 5 508 701 avec quai utilisé par un non riverain. Pas de sentier de la rue mais accès par le terrain d'un non riverain malgré que le terrain de la ville se rend du bord de la rue jusqu'au lac du Nord. Structure en bois aménagée au bord de l'eau avec une passerelle au quai avec des chaises et banc au bord de l'eau. Il y a 3 résidences non riveraines sur l'avenue des Récollets à proximité. **Envoyer une lettre au citoyen qui utilise cet accès pour l'informer qu'il y a un accès public au lac adjacent à son terrain. Limite du terrain de la Ville par M. Taché et évaluer si on peut faire un sentier par l'avenue des Récollets pour 2020 ou si c'est préférable de demander un droit de passage.**

5-Avenue de Blois lot 5 508 386 avec quai utilisé par un seul non riverain. Pas de sentier de la rue mais accès par le terrain du non riverain malgré que le terrain de la ville se rend du bord de la rue jusqu'au lac Dupuis. Embarcations et chaises au bord de l'eau. Il y a 3 résidences non riveraines sur le chemin Dupuis à proximité. **Envoyer une lettre au citoyen (2, place de Blois) pour l'informer qu'il y a un accès public au lac adjacent à son terrain. Limite du terrain de la Ville par M. Taché et évaluer si on peut faire le sentier pour 2020 ou si c'est préférable de demander un droit de passage.**

Accès à vérifier

6-Chemin Fridolin Simard avec quai lot 5 508 492

-Nouveau quai en 2018

-Replacer le quai et mettre l'échelle : Travaux fait dans la semaine du 17 juin 2019

-Ratisser le sentier : **Fait (Prévoir de remettre une membrane et de la poussière de pierre pour 2020)**

7-Parc Thomas- Louis- Simard avec quai lot 5 508 674

- Remettre du sable. Le 27 novembre 2018 M. Taché a eu une discussion téléphonique avec M. Yves Marquis du MELCC, ce dernier l'informe que l'on doit faire une demande d'un certificat d'autorisation pour le remplissage de sable dans la bande riveraine. **Revoir au printemps 2020**

8-Avenue de Versailles avec quai lot 5 508 307

- Tuyau attaché à un arbre sur le terrain de la ville, lettre de tolérance à vérifier **Lettre de tolérance envoyée au propriétaire le 20 février 2019.**
- Tel que demandé par Mme Bouchard par lettre en octobre dernier, peut-on déplacer le quai hors de l'embouchure du ruisseau? Ce tributaire est un des endroits avec analyses de coliformes par Hémisphères. Est-ce qu'il y a une marge suffisante pour mettre le quai au bout du lot? **Nouveau quai installé par M. Bilek en 2016 (Reçu la preuve de l'achat), M. Taché a discuté avec M. Bilek le 18 juillet 2019 et il est d'accord à faire don du quai à la Ville en contrepartie d'un reçu d'impôt. M. Bilek désire garder le kayak sur le quai comme condition, il lui est mentionné que la Ville ne pourra tolérer cette situation, M. Bilek désire en discuter avec M. Taché, rencontre possible le 9 août 2019.**
- Ratisser le sentier. **Fait**
- Il y a un grand quai échoué à récupérer à proximité du lot. Quai relocalisé près de notre futur accès sur le chemin Dupuis.

9-Avenue d'Amiens avec quai lot 5 508 809

- La borne qui est à l'extrémité nord du terrain est au milieu du sentier, peut-on relocaliser le sentier sur notre terrain? **M. Taché a fait l'inspection de l'accès public avec Cédric et Maxime, reprofilage du sentier à faire lorsque M. Beauchamp aura terminé les travaux pour cacher ses tuyaux. Travaux à faire par les TP 2019.**
- Ratisser le sentier **Fait**
- Voir avec le citoyen à ce que son tuyau d'irrigation ne soit pas visible du quai. M. Lafontaine a donné autorisation écrite le 5 juin 2019 à M. Sébastien Beauchamp que le tuyau longe notre sentier et que le tout doit être fait proprement (Cacher le plus possible). **Travaux fait par M. Sébastien Beauchamp dans la semaine du 5 août.**
- Lettre de tolérance a été faite pour tuyau en 2018. Lettre de tolérance envoyée au propriétaire le 30 octobre 2018.
- Peut-on enlever la rampe de motomarine? **M. Taché mentionne que la rampe est utilisée pour mettre le kayak de M. Mintz, on suggère de tolérer la rampe jusqu'à ce que M. Mintz ne soit plus propriétaire.**

10-Avenue de Champfleury avec quai lot 5 508 233

Nouveau quai en 2018. Kayak remis cet hiver. Lettre de tolérance à vérifier. Aucune lettre n'a été envoyée car il n'y avait plus aucune embarcation avant l'hiver.

11-Avenue des Merles avec un quai lot 5 508 562

- Nettoyer l'entrée, il y a beaucoup de sable **Fait**
- Une chaloupe remise cet hiver. Lettre de tolérance à vérifier. Lettre de tolérance envoyée au propriétaire le 13 novembre 2018.

12-Avenue des Orioles sans quai lot 5 508 337

- Arbres à couper qui bloquent le sentier, présence de castors.
- Ratisser le sentier. Ne pas aller dans la section qui appartient au voisin (ancien sentier) **Fait côté court (À revoir avec Cédric si fait le bon sentier dans la semaine du 29 juillet)**
- Lettre de tolérance a été faite pour chaloupe, table de pique-nique et tuyau d'irrigation en 2018. Lettre de tolérance envoyée au propriétaire le 30 octobre 2018.

8-Chemin des Deux lacs avec un quai lot 5 509 136

Nouveau quai en 2018

M. Taché a fait l'inspection de l'accès publics avec Cédric et Maxime pour vérifier le quai. Le quai est vraiment en mauvais état et difficile à réparer. Suite à une discussion avec M. Amir, il nous donne son quai installé sur le terrain d'avenue de Verdiers que nous installerons à cet endroit. Travaux à faire par les TP 2019.

13-Avenue des Maubèches avec un quai lot 5 508 580

- 2 pédalos remis pour l'hiver, lettres de tolérance à vérifier pour les 2 citoyens. Lettres de tolérance envoyées aux propriétaires le 15 octobre 2018 et 24 octobre 2018.
- Nettoyer l'entrée il y a beaucoup de sable **Fait**

14-Avenue de Grenoble lot 5 508 593 avec quai

Nouveau quai en 2018. Pancarte à l'entrée est tombée et le poteau est brisé. **Fait**

15-Avenue de Chantilly lot 5 509 142 (?) avec quai, sur le bord du chemin vers la place de Chantilly. Quai en 3 parties avec accès par escalier en mauvais état. Utilisé par un non riverain de la rue Chantilly depuis plusieurs années, autorisation faite par Fridolin Simard et escalier fait par la ville. Cinq non riverains habitent sur le chemin de Chantilly. Accès via le chemin place de Chantilly. Attendre suivi du dossier Atlantis car le chemin est dans la zone Atlantis, éventuellement mettre pancarte. **Il nous reste des pancartes, est-ce que nous allons l'installer (Confirmer avec Mme Corriveau)**

Quai à vérifier

38, chemin des Deux-Lacs, il y a 2 quais et un bateau amarré à chaque quai. **Dossier à revoir M. McHugh et M. Jean depuis plusieurs années.**

5, place d'Anjou, il y a 2 quais. **Lettre envoyé le 29 janvier 2019, inspection faite le 26 juin et les 2 quais sont toujours là. Discussion avec M. Pelletier, suivi à faire dans la semaine du 12 août.**

28, chemin des Deux-Lacs, il y a 2 quais. **M. Acurso, on attend avant d'envoyer une lettre suite au décès.**

16, avenue d'Amiens, il y a 2 quais et un bateau amarré à chaque quai. **Lettre envoyé le 30 janvier 2019, discussion avec M. Leclerc qui mentionne avoir des papiers qu'il autorise. Courriel envoyé le 17 juillet à M. Leclerc que nous sommes toujours en attente d'une copie des documents. Renvoyer courriel le 5 août que nous avons encore rien reçu, réponse de M. Leclerc que lorsqu'il retourne à son bureau, il m'enverra le tout. Suivi à faire la semaine du 12 août.**

Carnot, il y a 2 quais. **Lettre envoyé le 11 décembre 2018, suivi à faire dans la semaine du 12 août pour voir si les travaux ont été faits.**

Un quai sur un terrain vacant près de la rue Verdiers. **Lettre envoyé le 11 décembre 2018, visite le 17 juillet le quai est toujours là. Suivi avec le propriétaire à faire. Courriel reçu de M. Amir qui nous donne l'autorisation d'aller chercher son quai, il sera relocalisé sur l'accès du chemin des Deux-Lacs.**

Divers terrains de la ville

- 1- Chemin Dupuis lot 5 508 329 accès par un terrain gazonné près du ruisseau avec un fossé
- 2- Avenue des Geais lot 5 508 643 pas d'accès de la rue, pancarte de parc vue du lac

Inventaire des abris à bateaux

*Il y a 4 abris à bateau sur le lac Masson

*Il y a 10 abris sur le lac de Nord et aucun sur le lac Dupuis (Revoir sur les lacs l'information)

Photos et adresses complétées. **Doit faire cartable et ajouter dans PG**



François Taché, Directeur du Service de l'urbanisme

Le 2019-08-08

Rapport mensuel
Service de la trésorerie
PÉRIODE DU 17 JUILLET AU 7 AOÛT 2019

RÉALISATIONS

- Faire mon rapport pour la réunion de gestion
- Faire liste de travaux et rapport de gestion pour le service des Travaux publics
- Voir avec Karell à mettre les communications sur Voilà, le Site Internet ou courriel (Avis publics personne habiles à voter, Procès-verbal, Communiqué CCE et Information importante)
- Donner les instructions pour les travaux à faire aux employés des travaux publics (Absence du chef d'équipe)
- Rencontre avec M. Dydzak pour suivi de dossiers
- Suivi – Dossier rénovation du garage municipal
- Suivi – Dossier d'aménagement paysager
- Rencontre avec l'architecte
- Faire mise à jour du dossier des accès publics
- Signer et envoyer entente avec Bendigo
- Organisation de la Fête des citoyens
- Rencontre avec M. Deslauriers (Communication)
- Rencontre avec Mme Josée Perreault (SST)
- Préparer fiche pour règlement d'emprunt
- Confirmer l'ajout des œuvres d'art à nos assureurs
- Suivi – Tournoi de golf
- Confirmer fauchage du bord de chemin (Semaine du 19 août)
- Envoyer offre d'emploi pour poste au Service des travaux publics
- Aller chercher les commandites
- Envoyer papier et mise à jour aux assurances pour des employés
- Prendre un rendez-vous pour inspection annuel du F550
- Commander cadeau et billet pour le tournoi de golf
- Demander soumission – Teinture hôtel de ville
- Envoyer les documents demandés par le MAMH pour nos règlements d'emprunt
- Remplir et envoyer document pour dépôt direct de la Banque Scotia
- Envoyer document pour emploi d'été canada
- Commander asphalte froide
- Envoyer compte rendu et ordre du jour pour CCE du 9 août
- Débuter mise en page du communiqué urgent
- Envoyer état de compte
- Envoyer les anciens textes à Mme Zuckerman pour remise de la clef de la Ville

TRAVAUX EN COURS

- Préparer liste des travaux des travaux publics
- Suivi – Dossier rénovation du garage municipal
- Organisation du Tournoi de golf
- Faire mise à jour du dossier des accès publics
- Faire mise à jour du dossier des aménagements paysager
- Faire suivi pour entretien des sentiers pédestres
- Finaliser dossier TECQ 2014-2018 (Faire reteindre le bois sur l'hôtel de ville)
- Débuter préparation – Journée de la Culture
- Quotidien (Paies, fournisseurs, fin de mois, etc.)

ENJEUX À VENIR

- Journée de la Culture
- Envoyer document à M. Gélinas – Agglomération
- Faire suivi pour entretien des sentiers pédestres
- Classement
- Comparatif tarification (Banque Nationale vs Caisse populaire)
- Vérifier si la fermeture de l'OBNL – Camp Chevreuil II a bien fonctionné
- Rencontre avec le comité SST
- Dossier garage municipal :
(Ne pas oublier d'installer équipement pour filtrer les rejets du « pit »)
- Inventaire des trousse de premiers soins
- Communications
- Finaliser la mise à jour du document des mots de passe de chaque employé
- Suivi - Dossier réseau d'éclairage

SUIVI À FAIRE**Parc d'Estérel – Sentier**

- Préparer plan d'évacuation – Demande en cours à M. Tessier de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
- Publier un feuillet « Programme d'urgence et de sécurité » – À faire après avoir reçu le plan d'évacuation
- Installation de balises et bornes dans tous les sentiers – Subvention de 6 000\$ avec la SOPAIR, nous avons commandé des balises, des bornes et fait l'achat de la quincaillerie – Installation pour le printemps 2019 (Voir avec M. Meyer pour installer ceux pour l'hiver 2018-2019) – Rencontre avec M. Meyer, il prévoit avoir du temps à la fin de mars, va me rappeler pour la date et que je communique avec les membres du CCE disponible pour l'installation. M. Meyer a fait l'installation de toute les panneaux « P » avec Sidonie, il restera une dizaine de panneau à faire corriger ou installer au printemps dans les sentiers pédestres. Mme Francine Chaput les installeras avec l'aide de SOPAIR lors de la vérification de la signalisation. **Fait**
- Autorisation des propriétaires des sentiers qui ne sont pas sur nos terrains
- Continuer à faire l'entretien et l'amélioration des sentiers existants
- Continuer à surveiller les subventions possibles – Rencontre avec SOPAIR qui va nous aider et nous donner l'information des subventions à venir.
- Rencontre avec SOPAIR et Ste-Marguerite pour le raccordement de nos sentiers (SOPAIR va faire un estimé du budget pour pouvoir déposer une demande de subvention conjointe au FDT à la MRC)
 - o Simon Provencher de STM s'occupe d'obtenir une servitude avec M. Maillé et de demander un estimé à Monco pour les travaux. **Simon a commencé les procédures, en attente.**
 - o Moi : Demander à M. Belval de faire le sentier de motoneige avec M. Millette et lui donner de l'information sur les endroits qui pourraient être problématiques. Demander à M. Taché de vérifier avec le MDELCC si possibilité de faire des travaux sans certificat d'autorisation. M. Millette est allé sur le terrain avec M. Belval et M. Taché à vérifier auprès du MDELCC et nous sommes dans l'obligation de demander un certificat d'autorisation pour travailler dans les milieux humides.
 - o La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson a déposé une demande de subvention FDT pour la phase I du projet soit de nous raccorder à leur sentier, il a été convenu que nous allons participer financièrement et que nous déposons une lettre d'appui pour leur projet
 - o En attente de la demande de subvention, nous avons eu l'information que nous recevrons 25 000\$ pour le projet
- Rencontre avec SOPAIR et M. Meyer pour déplacer un de nos sentiers et voir un accès possible au Lac Castor. M. Meyer va appeler M. Millette pour aller sur le terrain fin mars (Possibilité de faire une demande de subvention au FDT à la MRC). M. Millette est allé sur le terrain avec M. Meyer et nous avons déposé une demande de subvention pour le déplacement de notre sentier et un nouveau sentier pour rejoindre le Lac Castor.
 - o En attente de la demande de subvention, nous avons eu l'information que nous recevrons 7 500\$ pour le projet
 - o Rencontre avec SOPAIR le 16 juillet pour discuter du projet et les étapes à venir. Il est mentionner que nous allons attendre avant de faire l'achat du quai puisque nous n'avons pas reçu le montant complet de la subvention, s'il reste du budget après les travaux nous reverrons l'achat.
 - o Rencontre sur le terrain avec SOPAIR prévu le 23 juillet avec Mme Corriveau et M. Vallières pour aller flaguer les sentiers. Ensuite Mme Marie-France Lajeunesse préparera un devis pour inviter les compagnies pour faire les travaux.
 - o Rencontre sur le terrain faite, travaux à venir


Nadine Bonneau, Trésorière

Le 8 août 2019



Ville d'Estérel

Liste des permis généraux et certificats émis

Permis/ Cert.	Type / Nature / Matricule / Cadastre	Propriétaire/Entrepreneur/Emplacement/ Secteur	Nb. log. Créé(s) / Supprimé(s)	Émission / Début / Fin prévue	Valeur	Montant	Reçu
Certificat 2019-078	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6201-72-9898-0-000-0000 129-25-BLB,5508609 sup.:2462.3 m ²	CHASSE CLAUDE CHASSE CLAUDE 10 AVENUE DE GRENOBLE		31/07/2019 01/08/2019 30/08/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-069	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6201-97-2826-0-000-0000 207-25-BL,5508671 sup.:3222.9 m ²	DESFORGES JEAN DESFORGES JEAN 6 AVENUE DES DUCS		19/07/2019 15/07/2019 27/07/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-068	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6201-97-8629-0-000-0000 208-25-BL,5508676 sup.:2743.6 m ²	GOSSELIN ROGER GOSSELIN ROGER 4 AVENUE DES DUCS		19/07/2019 18/07/2019 18/07/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-067	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6201-98-4588-0-000-0000 199-25-BL,5508675 sup.:2700.5 m ²	CHRISTENSEN SANDRA, 99% CHRISTENSEN SANDRA, 99% 38 CHEMIN DES DEUX-LACS		16/07/2019 01/09/2019 31/10/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Permis 2019-075	Renouvellement de permis <i>Remblai/Déblai</i> 6201-98-8221-0-000-0000	André Boutin André Boutin 36 CHEMIN DES DEUX-LACS Masson		30/07/2019 30/07/2019 29/07/2020	0,00 \$	0,00 \$	
Permis 2019-058	Construction - Cabanon <i>Permis de Construction</i> 6301-35-8965-0-000-0000 216-25-BLB,5508708 sup.:2744.7 m ²	BOSCHER (MARTINET) MARIE-SUZANNE BOSCHER (MARTINET) MARIE-SUZANNE 1 AVENUE DE TOURAINE Du Nord		04/07/2019 _/_/_/_ _/_/_/_	0,00 \$	100,00 \$	2019029

4.2 (1) Liste des permis 2019-07.pdf

Certificat 2019-059	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6301-35-8965-0-000-0000 216-25-BLB,5508708 sup.:2744.7 m ²	BOSCHER (MARTINET) MARIE-SUZANNE BOSCHER (MARTINET) MARIE-SUZANNE 1 AVENUE DE TOURAINE		04/07/2019 03/07/2019 26/07/2019	0,00 \$	0,00 \$
Certificat 2019-065	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6302-33-5350-0-000-0000 843-25-BL,6031828 sup.:349.8 m ² ,5508742 sup.:3738.4 m ²	LAPOINTE CHANTAL LAPOINTE CHANTAL 4 AVENUE DES GRIVES		15/07/2019 26/06/2019 26/07/2019	0,00 \$	0,00 \$
Certificat 2019-063	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6302-63-7662-0-000-0000 303-25-BL,5508755 sup.:2568.1 m ²	ZARBATANY SONIA Sylvain Longtin 5 AVENUE DES ÉMERILLONS		12/07/2019 15/07/2019 19/07/2019	0,00 \$	0,00 \$
Certificat 2019-060	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6302-73-5534-0-000-0000 308-1-25-BLB,5508760 sup.:2906.8 m ²	GRUNDMAN IRVING GRUNDMAN IRVING 8 AVENUE DE LA CORSE		04/07/2019 04/07/2019 26/07/2019	0,00 \$	0,00 \$
Certificat 2019-061	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6302-92-5827-0-000-0000 754-25-BLB,5508767 sup.:6444.7 m ²	BERGERON RACHEL BERGERON RACHEL 8 AVENUE DES CARDINAUX		04/07/2019 01/08/2019 30/08/2019	0,00 \$	0,00 \$
Certificat 2019-079	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6399-86-6287-0-000-0000 924-25-BL,5508293 sup.:26189.2 m ²	8644438 CANADA INC. Maxime Ouimet 4 PLACE D' ANJOU		31/07/2019 30/07/2019 31/07/2019	0,00 \$	0,00 \$
Certificat 2019-064	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6399-88-6695-0-000-0000 616-8-25-BL,616-3-2-25-BL,P 616-2-25-BL,5508295 sup.:9141.6 m ²	FIDUCIE FAMILIALE LAC MASSON (2017) Christian Morency AVENUE D' ANJOU		12/07/2019 12/07/2019 15/07/2019	0,00 \$	0,00 \$
Certificat 2019-071	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6399-92-1869-0-000-0000 551-1-25-BLB,5508434 sup.:2144.3 m ²	GUAY RICHARD GUAY RICHARD 6 PLACE D' ARTOIS		19/07/2019 18/07/2019 19/07/2019	0,00 \$	0,00 \$
Certificat 2019-070	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6402-71-2473-0-000-0000 346-25-BLB,5508814 sup.:2896.6 m ²	MUNRO BRUCE MUNRO BRUCE 15 AVENUE D' AMIENS		19/07/2019 17/07/2019 26/07/2019	0,00 \$	0,00 \$

4.2 (1) Liste des permis 2019-07.pdf

Certificat 2019-062	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamilliale isolée</i> 6499-30-9174-0-000-0000 725-25-BL,5508412 sup.:2165.4 m ²	ROSS DAVID ALAN ROSS DAVID ALAN 29 CHEMIN DUPUIS		11/07/2019 11/07/2019 31/07/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-077	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamilliale isolée</i> 6499-43-6968-0-000-0000 899-25-BL,5508385 sup.:3338.4 m ²	TREMBLAY LOUISE DAIGNEAULT TREMBLAY LOUISE DAIGNEAULT 2 PLACE DE BLOIS		31/07/2019 29/07/2019 31/07/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-066	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamilliale isolée</i> 6499-54-0122-0-000-0000 900-25-BL,5508395 sup.:3245.2 m ²	ISRAEL ALBERT ISRAEL ALBERT 4 PLACE DE BLOIS		16/07/2019 14/07/2019 31/07/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-076	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamilliale isolée</i> 6499-54-5019-0-000-0000 514-25-BL,5508396 sup.:2977.5 m ²	KENANE ANNIE Services Arbres Verts 6 PLACE DE BLOIS		31/07/2019 24/07/2019 30/07/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-073	Construction d'un quai <i>Permis de Construction</i> 6499-85-9961-0-000-0000 491-25-BL,5508357 sup.:3017.9 m ²	DAVIS RHODA FREDA KOTT DAVIS RHODA FREDA KOTT 18 AVENUE DE CONDÉ Dupuis		29/07/2019 29/07/2019 15/08/2019	0,00 \$	150,00 \$	2019031
Certificat 2019-072	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamilliale isolée</i> 6499-98-1536-0-000-0000 439-25-BLB,5508306 sup.:2325.2 m ²	DUBÉ YVAN DUBÉ YVAN 16 AVENUE DE VERSAILLES		19/07/2019 18/07/2019 31/07/2019	0,00 \$	0,00 \$	

Nombre de logements créés	0
Nombre de logements supprimés	0
Nombre total de permis/cert.:	21
Valeur totale des travaux:	0,00 \$
Montant total des coûts:	250,00

*Le total "Nombre de logements créés" ne contient pas le nombre de logements créés des permis révoqués.
Le total "Nombre de logements supprimés" ne contient pas le nombre de logements supprimés des permis révoqués.
Le total "Valeur totale des travaux" ne contient pas la valeur des travaux des permis révoqués.*

PROBLÉMATIQUES – SERVICE DE L'URBANISME (Séance de août 2019)

#	PROPRIÉTAIRE	OBJET	ACTIONS / DÉCISIONS
147	Estérel Resort 39-43, chemin Fridolin-Simard	Cube blanc (conteneur) installé sans permis. Foyer dans le 15 mètres 2 abris d'hiver Balançoires dans l'eau près de la rive	<p>28.10.2016 Rencontre avec M. François Dallaire discussion sur les 2 abris d'hiver, le conteneur et le foyer suite à l'envoi d'une lettre d'explication. Il va apporter les demandes à la prochaine réunion du Conseil d'administration.</p> <p>16.01.2017 En caucus, M. Nepveu mentionne que François Dallaire ne peut se soustraire à ses obligations de respecter la réglementation.</p> <p>01.03.2017 Courriel de M. Nepveu qui a convenu avec l'Hôtel d'attendre la fonte des neiges (environ mai).</p> <p>03.03.2017 Réception d'un courriel de Donald Zabatany : Les abris temporaires ne seront pas déplacés tant que le club de Golf ne respectera pas la réglementation.</p> <p>31.05.2017 Rencontre avec MM. François Dallaire, Jean Beaulieu et Éric Tremblay, un certificat de localisation sera remis vers la mi-juillet 2017.</p> <p>21.07.2017 M. Nepveu demande à ce que le dossier soit mis en suspens.</p> <p>18.08.2017 Le Conseil demande à ce que l'Hôtel dépose une demande de certificat d'autorisation pour les balançoires dans le lac au Ministère et nous en transmette copie.</p> <p>28.08.2017 Rencontre avec M. Dallaire pour l'informer de la demande du Conseil, lui ai remis les coordonnées de M. Marquis au MDDELCC.</p> <p>23.10.2017 Un mandat aurait été donné à la firme Rado, Corbeil et Généreux, arpenteurs-géomètres, selon une information obtenue de M. Nepveu à M. Luc Lafontaine.</p> <p>25.10.2017 Discussion avec l'arpenteur-géomètre M. Peter Rado, il confirme qu'il a le mandat de positionner la ligne des hautes eaux afin de déterminer l'emplacement du cube blanc sur le terrain d'Estérel Resort.</p> <p>09.11.2017 Réception du certificat de localisation # 27276, dossier 5591 de Simon Jean (Murray-Maltais).</p> <p>17.11.2017 Courriel envoyé demandant de relocaliser le foyer en dehors de la marge de 15 mètres et d'enlever les abris en toile au plus tard le 1^{er} mai 2018.</p> <p>08.05.2018 Discussion téléphonique avec M. Dallaire, délai prolongé au 15 mai 2018.</p> <p>15.05.2018 Inspection, le foyer à ciel ouvert a été déplacé en dehors de la bande riveraine et les abris d'hiver ont été enlevés.</p> <p>11.06.2018 Courriel envoyé à M. Dallaire pour savoir où en est le dossier concernant les balançoires dans le lac Dupuis et les actions prises de la part de M. Guy D'Astous, Biologiste-Conseil de la firme Enviro-Solutions avec le MDDELCC. Réponse demandée avant le 14 juin.</p> <p>12.06.2018 Courriel envoyé à M. Dallaire (suivi pour le dossier des balançoires dans le lac Dupuis).</p> <p>18.06.2018 Discussion avec M. Guy D'Astous. Il me confirme que la demande sera déposée au MDDELCC dans la semaine du 18 juin et qu'il n'y aura pas de problème pour l'acceptation de la demande. Une réponse est attendue dans les 60 jours suite au dépôt.</p> <p>28.06.2018 Une carte de zonage sera remise à M. Guy D'Astous avec les limites de la bande Altantis.</p>

#	PROPRIÉTAIRE	OBJET	ACTIONS / DÉCISIONS
147	Estérel Resort 39-43, chemin Fridolin-Simard	(Suite)	<p>21.08.2018 Rencontre avec M. Dallaire concernant la demande qui devait être déposée au MDDELCC en juin dernier. Il semble que M. Shawn Zaratany n'a pas l'intention de signer cette demande pour l'obtention d'un certificat d'autorisation de la part du MDDELCC, étant donné son désaccord dans l'utilisation faite dans le littoral du lac, et ESSL Inc. n'a pas la compétence de signer le document.</p> <p>M. Dallaire s'engage à nous faire parvenir la copie du document à être déposé au MDDELCC dans les jours qui suivent la rencontre afin de montrer sa bonne foi.</p> <p>05.09.2018 Réception du document à être déposé au MDDELCC, tel que convenu.</p> <p>Puisqu'il ne semble pas y avoir d'entente possible entre les parties pour signer et envoyer ledit document, M. Taché suggère de demander à l'avocate si nous pouvons émettre un constat d'infraction en vertu du règlement sur le zonage, article 7.4 Constructions et ouvrages dans la zone de protection du littoral.</p> <p>06.11.2018 Il semble que MM. Donald et Shawn Zaratany sont à nouveau propriétaires de l'hôtel. M. Taché va communiquer avec eux afin de les rencontrer.</p> <p>08.11.2018 Rencontre avec MM. Donald et Shawn Zaratany afin de leur remettre le document à déposer au MDDELCC en vue d'obtenir le certificat d'autorisation. En attente de l'accusé de réception.</p> <p>12.12.2018 Courriel envoyé à M. Shawn Zaratany lui demandant de nous fournir l'avis de réception du MDDELCC.</p> <p>12.12.2018 Tentative de joindre M. Yves Marquis au MDDELCC pour savoir si une demande a été déposée. Il sera au bureau le 13 décembre. À suivre.</p> <p>13.12.2018 Discussion avec M. Marquis du MDDELCC. Il me confirme qu'un avis de réception est toujours envoyé lorsqu'une demande est déposée. Il m'informe que dans ce cas -ci aucune demande n'a été déposée.</p> <p>13.12.2018 Courriel envoyé à M. Shawn Zaratany lui demandant s'il a reçu un avis de réception de la part du MDDELCC.</p> <p>14.12.2018 Courriel reçu de M. Zaratany, lequel mentionne « On vous revient mardi ».</p> <p>09.01.2019 Courriel envoyé à M. Shawn Zaratany lui demandant à nouveau s'il a reçu l'avis de réception du MDDELCC.</p> <p>09.01.2019 Conversation avec M. Shawn Zaratany. La demande sera déposée dans la semaine du 14.01.2019 et il nous fera parvenir l'avis de réception du MDDELCC.</p> <p>21.01.2019 Courriel envoyé à M. Shawn Zaratany pour savoir s'il avait reçu l'avis de réception du ministère et si oui, de me le faire parvenir.</p> <p>21.01.2019 Courriel reçu de Mme Cynthia Miron, directrice de l'hébergement. Elle m'envoie les documents qui seront remis au MDDELCC pour présentation de la demande.</p> <p>22.01.2019 Courriel envoyé à Mme Miron lui mentionnant que les documents qu'elle nous a fait parvenir sont ceux qui doivent être déposés au MDDELCC. Dès que le ministère les recevra, un accusé de réception sera envoyé et c'est de ce document dont nous avons besoin.</p> <p>23.01.2019 Courriel reçu de Mme Miron. Elle nous enverra l'accusé de réception dès qu'elle le recevra.</p> <p>27.02.2019 Courriel envoyé à Mme Miron pour un suivi. En attente d'une réponse.</p>

#	PROPRIÉTAIRE	OBJET	ACTIONS / DÉCISIONS
147	Estérel Resort 39-43, chemin Fridolin-Simard	(Suite)	<p>27.03.2019 Discussion téléphonique avec M. Shawn Zabatany concernant l'avis de réception du MDDELCC. Il dit qu'il a été envoyé à la Ville. M. Taché l'informe que nous ne l'avons pas reçu. Il va vérifier et informera M. Taché lors de la rencontre prévue à l'hôtel de ville le 3 avril prochain.</p> <p>03.04.2019 Rencontre à l'hôtel de ville avec M. Shawn Zabatany. Il informe M. Taché que les documents ont été transmis par courriel au MDDELCC. Monsieur D'Astous du ministère confirme n'avoir reçu aucun document. M. Zabatany va nous envoyer la preuve de transmission du courriel et il enverra à nouveau sa demande au MDDELCC.</p> <p>24.04.2019 Discussion téléphonique avec M. Shawn Zabatany concernant l'accusé de réception du MDDELCC; sa secrétaire va communiquer avec moi pour me donner plus d'informations.</p> <p>26.04.2019 Discussion avec la secrétaire de M. Zabatany. Elle me confirme qu'elle me fera parvenir la preuve de transmission par M. D'Astous et me remettra une copie du chèque encaissé par le MDDELCC.</p> <p>17-06-2019 Courriel envoyé à Mme Cynthia Houde, adjointe administrative, pour savoir où en est le dossier.</p> <p>18.06.2019 Discussion téléphonique avec M. Guy D'Astous, biologiste de l'entreprise EnviroSolutions, mandaté pour assurer le suivi du dossier auprès du MDDELCC. Il m'informe qu'une visite du ministère a eu lieu en mai et que le dossier a été transféré au secteur des infractions pour étude.</p> <p>27.06.2019 Courriel reçu de Mme Houde. Elle mentionne qu'elle n'a pas encore reçu l'avis de la part du ministère.</p> <p>10.07.2019 Discussion téléphonique avec Mme Houde. Elle mentionne que suite à l'évaluation des lieux le 15 mai par l'inspectrice en environnement du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), le dossier a été transféré dans un autre département et est maintenant judiciairisé.</p>

#	PROPRIÉTAIRE	OBJET	ACTIONS / DÉCISIONS
161	Michel Bellehumeur André Boutin 1, avenue des Ducs	Protocole pour émission de permis à venir (eau du chemin des Deux-Lacs qui se draine par le terrain des propriétaires)	<p>21.04.2017 Le Conseil autorise le directeur général à organiser une rencontre avec le MDDEP et M. Nicolas Bergeron de l'Institut des Territoires.</p> <p>24.05.2017 Rencontre avec le MDDELCC le 24 mai 2017, présentation de la problématique à M. Yves Marquis. Voir note de M. Nicolas Bergeron de « Institut des territoires ».</p> <p>18.07.2017 Offres de services à venir de M. Denis Monette, entrepreneur, et de M. Nicolas Bergeron, biologiste de l'Institut des territoires.</p> <p>08.09.2017 Rencontre avec le MDDELCC en compagnie d'un technologue et d'un représentant de la Ville.</p> <p>23.10.2017 Réception des plans de faisabilité pour projet de drainage, produits par la firme Mirtec.</p> <p>26.10.2017 Rencontre avec Messieurs Bellehumeur, Boutin et Lafontaine pour explications sur les plans de faisabilité. Il y a questionnement (Est-ce que le fossé sera de niveau avec le terrain existant?). Nous devons rejoindre l'ingénieure pour la question.</p> <p>09.11.2017 Accusé de réception du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques suite au dépôt de la demande d'autorisation.</p> <p>10.01.2018 Rencontre à l'hôtel de ville où sont présents Messieurs Bellehumeur, Dydzak, Lafontaine et Taché pour répondre à une demande de rencontre de M. Bellehumeur.</p> <p>30.04.2018 Réception du certificat d'autorisation émis par le MDDELCC.</p> <p>11.05.2018 Contrat donné à l'arpenteur-géomètre pour la description de la servitude.</p> <p>08.06.2018 Contrat donné au notaire pour la rédaction de l'acte de servitude.</p> <p>24.07.2018 Discussion avec le notaire Voizard à son bureau suite à la décision de ne pas signer la servitude avant que les travaux soient complétés. Le notaire fait le suivi avec M. Bellehumeur. Les travaux doivent être faits en période d'étiage (plus bas niveau d'eau), et ce, au plus tard en août 2019.</p> <p>09.01.2019 Un projet de lettre sera préparé pour le non-respect des délais prévus au permis de démolition et la lettre devrait être envoyée dans la semaine du 14 janvier.</p> <p>22.01.2019 Une lettre a été préparée et remise au directeur général.</p> <p>07.03.2019 Rencontre au bureau avec Messieurs Bellehumeur, Boutin, Lafontaine et Taché pour discuter 1. De la servitude, 2. De la démolition.</p> <p>22.03.2019 Rencontre entre l'assureur, M. Lafontaine et M. Taché.</p> <p>27.03.2019 Rencontre à l'hôtel de ville entre MM. Bellehumeur, Boutin, Dydzak et Lafontaine.</p> <p>17.06.2019 Travaux de démolition en cours; il ne reste que la cheminée et des matériaux au sol.</p> <p>25.06.2019 Travaux de démolition terminés.</p> <p>05.08.2019 Courriel envoyé demandant d'enlever une entrée charretière tel que prévu au permis n° 2018-023.</p>

#	PROPRIÉTAIRE	OBJET	ACTIONS / DÉCISIONS
169	Anik Malette 6, avenue des Amiraux	Quai non conforme Superficie : excédent de 12.7 m ²	<p>01.11.2017 Inspection finale du permis n° 2017-042. Le quai devait avoir une superficie de 41 m² mais il mesure 42.55 m². De plus, 11.15 m² (2 rampes) ont été ajoutés, totalisant 53.7 m² de superficie alors que la réglementation exige un maximum de 41 m². Un excédent de 12.7 m² est constaté. Une lettre sera envoyée au propriétaire lui demandant de régler la situation au plus tard le 31 mai 2018.</p> <p>--- Projet de lettre en cours, sera envoyée à la fin de mars 2018.</p> <p>22.03.2018 Lettre envoyée, délai 31 mai 2018.</p> <p>31.05.2018 Inspection, aucune modification, les mesures sont les mêmes qu'en 2017.</p> <p>04.07.2018 Courriel envoyé demande de communiquer avec le Service d'urbanisme.</p> <p>11.07.2017 Confirmation verbale au gardien que la réglementation des quais (grandeurs) demeure la même.</p> <p>20.07.2018 Le directeur de l'urbanisme informe le Conseil qu'il procédera à l'émission d'un constat d'infraction. M. Tremblay demande d'attendre; il va communiquer avec M. Roy pour lui faire part de la situation.</p> <p>23.07.2018 Maxime Ouimet demande une rencontre au 6, avenue des Amiraux.</p> <p>25.07.2018 Rencontre avec M. Ouimet sur place. Une entente est prise à l'effet que des sections seront coupées et enlevées. Il demande de lui donner du temps car il doit enlever l'élévateur et bouger les quais et c'est une période très achalandée en ce moment. Un délai sera accordé jusqu'au 15 octobre 2018.</p> <p>17.08.2018 Réception d'un courriel de M. Ouimet mentionnant qu'il enlèvera les quais à partir du mois d'octobre et nous enverra un plan révisé.</p> <p>20.11.2018 Inspection faite. Impossible de mesurer le quai car il y a trop de neige. À revoir au printemps 2019.</p> <p>04.07.2019 Conversation téléphonique avec M. Ouimet pour lui demander d'enlever les rampes d'amarrage qui sont toujours en place. Je lui mentionne que si rien n'est fait un constat sera émis.</p> <p>08.07.2019 Message texte envoyé à M. Ouimet de me téléphoner. Aucune nouvelle de sa part. Visite au domicile de Mme Malette; 2 véhicules sont sur place mais aucune réponse à la porte après 3 tentatives.</p> <p>10.07.2019 Conversation téléphonique avec M. Ouimet. Il va demander à Mme Malette de m'appeler jeudi matin. J'informe M. Ouimet que si rien n'est fait des constats d'infraction seront émis à toutes les semaines tant que la situation ne sera pas réglée.</p> <p>10.07.2019 M. Ouimet me rappelle pour m'informer qu'il va enlever les rampes aujourd'hui.</p> <p>16.07.2019 Maxime Ouimet me mentionne que M. Roy va me contacter.</p> <p>17.07.2019 M. Ouimet me confirme que M. Roy doit communiquer avec moi en avant-midi.</p>

#	PROPRIÉTAIRE	OBJET	ACTIONS / DÉCISIONS
172	Gabrielle Congiu 18, avenue de Versailles	Location de type « Airbnb »	<p>28.02.2018 Lettre envoyée demandant de cesser la location de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet dans les 30 jours suivant la réception de la lettre.</p> <p>13.03.2018 Courriel reçu de Mme Congiu. Elle nous fait part de ses commentaires et nous demande quel règlement interdit la location.</p> <p>03.04.2018 Accusé de réception envoyé et information transmise que la Ville examine la situation et que dès qu'il y aura des développements dans le dossier nous lui en ferons part dans les plus brefs délais.</p> <p>20.07.2018 Le Conseil demande d'envoyer une autre lettre.</p> <p>28.08.2018 Rappel de la lettre envoyée le 28.02.2018.</p> <p>28.11.2018 Lettre envoyée par courrier recommandé.</p> <p>07.12.2018 Rencontre avec Mme Congiu et M. Saggaria. Ils posent des questions sur la réglementation concernant la location sur Airbnb et ils donnent les raisons pour lesquelles ils exercent cette activité. M. Taché leur explique ce qu'est la location à court terme et à long terme ainsi que l'usage en zone résidentielle et en zone commerciale. M. Taché leur rappelle qu'ils peuvent transmettre des suggestions au Conseil.</p> <p>20.12.2018 Courriel envoyé par le DG, accusé de réception pour prendre rendez-vous au retour des vacances.</p> <p>07.02.2019 Rencontre avec Mme Congiu en présence de M. Dydzak. Nous lui demandons de remettre, pour le 11 février 2019, des propositions du genre d'opération et d'usage pour exploitation d'un service d'hébergement.</p>
173	Daniel Meyer Ouaknine 3, place d'Artois	Location de type « Airbnb »	<p>28.02.2018 Lettre envoyée demandant de cesser la location de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet dans les 30 jours suivant la réception de la lettre.</p> <p>20.07.2018 Le Conseil demande d'envoyer une autre lettre.</p> <p>28.08.2018 Lettre non envoyée car aucune offre n'a été trouvée sur Internet.</p> <p>28.11.2018 Lettre envoyée par courrier recommandé.</p>

#	PROPRIÉTAIRE	OBJET	ACTIONS / DÉCISIONS
174	Judith Fetzer 4, avenue de Condé	Location de type 8« Airbnb »	<p>28.02.2018 Lettre envoyée demandant de cesser la location de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet dans les 30 jours suivant la réception de la lettre.</p> <p>20.07.2018 Le Conseil demande d'envoyer une autre lettre.</p> <p>28.08.2018 Rappel de la lettre envoyée le 28.02.2018.</p> <p>28.11.2018 Lettre envoyée par courrier recommandé.</p> <p>14.12.2018 Rencontre avec les représentants de Garda pour présenter le dossier afin de faire enquête</p> <p>21.12.2018 Rendez-vous prévu avec Mme Fetzer. La rencontre n'a pas eu lieu et n'a pas été annulée non plus.</p> <p>16.01.2019 Conversation téléphonique avec Mme Fetzer concernant la rencontre prévue le 21 décembre. Elle mentionne qu'elle doit reporter la rencontre car elle sera en dehors du pays et que dès son retour elle rappellera pour fixer une date de rencontre.</p> <p>Garda fera la location du 11 au 13 mars 2019.</p> <p>08.05.2019 Émission de 2 constats d'infraction.</p> <p>05.07.2019 Audition à la cour municipale prévue le 24 septembre 2019.</p> <p>16.07.2019 Réception des plaidoyers de culpabilité pour les 2 constats d'infraction avec paiement complet.</p>

#	PROPRIÉTAIRE	OBJET	ACTIONS / DÉCISIONS
179	Greg Mitelman 8, avenue de Guyenne	Présence de 2 quais sur la propriété	<p>26.06.2018 Lettre envoyée demandant d'enlever le quai près de la plage car un seul quai est autorisé par lot riverain, délai 16 juillet 2018.</p> <p>09.07.2018 Courriel reçu mentionnant qu'il a demandé à M. Labelle de déplacer le quai sur sa propriété (quai effectivement déplacé mais toujours sur la plage), que personne n'a de problème avec ce quai et qu'il ne veut pas l'abandonner avant d'avoir essayé toutes les possibilités d'agrandir son quai actuel.</p> <p>20.07.2018 Courriel déposé au Conseil. Délai 15 jours pour enlever le quai.</p> <p>01.08.2018 Lettre envoyée par courrier recommandé. Délai de 15 jours suivant la réception pour enlever le quai ou un constat d'infraction sera émis sans autre avis. Inspection prévue le 20 août 2018.</p> <p>23.08.2018 Réception de 2 lettres de Me Neil G. Oberman de Spiegel Sohmer inc., l'une concernant une lettre envoyée à M. Mitelman le 09-08-2017 suite à sa demande de dérogation mineure et l'autre concernant la lettre que nous lui avons envoyée le 01.08.2018 lui demandant pour la seconde fois d'enlever le quai près de la plage. Dans ces lettres, il demande de lui fournir plusieurs documents.</p> <p>29.08.2018 Après discussion avec Me Provost, il est convenu d'émettre un constat d'infraction pour contrôle de la végétation dans la bande riveraine. Libellé approuvé par Me Provost.</p> <p>29.08.2018 Émission d'un constat d'infraction. Celui-ci n'a pas été envoyé suite à la demande des avocats.</p> <p>21.12.2018 Discussion en caucus, rencontre aura lieu en janvier avec J.D./ L.L. Monsieur Dydzak demande à F.T. de lui fournir des informations au dossier.</p> <p>09.01.2019 Information transmise au Maire. Un constat d'infraction pourrait être émis en vertu du règlement de zonage numéro 2006-493, article 7.3.1 Constructions et ouvrages prohibés et contrôle de végétation. (Information demandée par M. Dydzak)</p> <p>25.02.2019 Rencontre prévue dans la semaine du 25 février au 1^{er} mars 2019 entre MM. Dydzak, Lafontaine et Taché.</p> <p>24.04.2019 Rencontre avec M. Dydzak. Il me pose des questions sur l'historique du dossier et m'informe qu'il a discuté avec l'avocat de M. Mitelman, lui demandant que son client enlève la section du quai dans la bande riveraine. Un suivi devra être fait avec M. Dydzak.</p> <p>10.05.2019 Suite à la conversation téléphonique du 6 mai 2019 entre MM. Dydzak, Lafontaine, Taché et Me Oberman, courriel envoyé à ce dernier pour confirmer que son client devra se conformer pour le 7 juin 2019.</p> <p>10.05.2019 Courriel reçu de Me Oberman. Son client lui a demandé de nous informer qu'il a mandaté quelqu'un pour exécuter les travaux et qu'il considère que l'affaire est close.</p> <p>17.06.2019 Prise de photos de la section de quai toujours présente dans la bande riveraine.</p> <p>18.06.2019 Émission d'un constat d'infraction.</p>

#	PROPRIÉTAIRE	OBJET	ACTIONS / DÉCISIONS
182	Émilie Savard Gorak Jonathan Marcoux 2, avenue des Rossignols	Location de type « Airbnb »	29.01.2019 Lettre envoyée par courrier recommandé demandant de cesser la location à court terme de leur résidence et de retirer toute offre publique à cet effet dans les 30 jours suivant la réception de la lettre. 26.02.2019 Courrier recommandé non réclamé. Transmission par courriel de la lettre du 29.01.2019. Mme Savard Gorak nous répond qu'ils vont retirer leur annonce.
183	Elena Netchiporouk Ivan Litvinov 2, avenue des Cardinaux	Location de type « Airbnb »	16.01.2019 Lettre envoyée par courrier recommandé. 15.02.2019 Lettre reçue de Mme Netchiporouk nous informant qu'elle offrira la location pour un séjour minimum de 3 mois. 03.04.2019 Location offerte pour un séjour minimum de 90 nuits.
184	Sandra Seidenfeld 5, chemin des Deux-Lacs	Location de type « Airbnb »	03.04.2019 Location offerte pour un séjour minimum de 4 nuits. (Dossier déjà traité en 2018)
185	Mylène Sarrazin Luc Latreille 9, avenue Grenoble	Location de type « Airbnb »	14.05.2019 Location offerte pour un séjour minimum de 30 nuits. Lettre envoyée par courrier recommandé demandant de cesser la location à court terme de leur résidence et de retirer toute offre publique à cet effet dans les 30 jours suivant la réception de la lettre.



LISTE DES CORRESPONDANCES

Séance du 16 août 2019

Date	Expéditeur	Sujet	Action
16 juillet 2019	Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides	Transmission de dépliants et d'affiches concernant la maladie de Lyme et le VNO	Classement
17 juillet 2019	GDG Environnement	Information à l'effet que GDG Environnement a été acheté par le Groupe Kersia	Classement



Rapport mensuel des activités financières au 31 juillet 2019

- Notes 1. Nous sommes à la septième période sur 12 soit 58.33 % de notre budget estimé 2018.
2. Voici un tableau explicatif des revenus et des dépenses après 7 mois.

<u>REVENUS</u>	Budget	Revenus	Pourcentage des revenus	Engagement	Pourcentage Engagement
Revenus					
Taxes	3 573 317 \$	3 562 937 \$	99.71%	3 562 937 \$	99.71%
Droit de mutation	196 300 \$	123 982 \$	63.16%	123 982 \$	63.16%
Permis, Vignette, autres rev.	102 300 \$	92 802 \$	90.72%	92 802 \$	90.72%
Amendes et Pénalités	16 500 \$	11 462 \$	69.46%	11 462 \$	69.46%
Intérêts	22 500 \$	20 612 \$	91.61%	20 612 \$	91.61%
Autres	60 464 \$	43 673 \$	72.23%	43 673 \$	72.23%
Affectation du surplus (Affecté)	53 250 \$	- \$	0.00%	53 250 \$	100.00%
Total des revenus	4 024 631 \$	3 855 468 \$	95.80%	3 908 718 \$	97.12%

<u>DÉPENSES</u>	Budget	Dépenses	Pourcentage des dépenses	Engagement	Pourcentage Engagement
Administration générale					
Quote Part - Agglo	715 836 \$	417 571 \$	58.33%	715 836 \$	100.00%
Conseil municipal	202 949 \$	114 427 \$	56.38%	202 418 \$	99.74%
Application de la loi	56 000 \$	13 346 \$	23.83%	17 929 \$	32.02%
Gestion financière et admin.	445 100 \$	257 253 \$	57.80%	435 264 \$	97.79%
Greffe	3 500 \$	- \$	0.00%	3 500 \$	100.00%
Évaluation	32 456 \$	19 512 \$	60.12%	33 035 \$	101.79%
Gestion du personnel	3 000 \$	- \$	0.00%	- \$	0.00%
Autres	81 780 \$	38 586 \$	47.18%	58 009 \$	70.93%
Total administration générale	1 540 621 \$	860 694 \$	55.87%	1 465 992 \$	95.16%

Sécurité publique					
Service de sécurité	550 766 \$	297 906 \$	54.09%	489 079 \$	88.80%
Patrouille nautique	35 063 \$	15 348 \$	43.77%	15 348 \$	43.77%
Total Sécurité publique	585 829 \$	313 254 \$	53.47%	504 428 \$	86.10%

Transport					
Voirie municipale	319 602 \$	170 702 \$	53.41%	263 117 \$	82.33%
Enlèvement de la neige	122 683 \$	55 501 \$	45.24%	105 577 \$	86.06%
Éclairage des rues	30 218 \$	11 788 \$	39.01%	24 378 \$	80.67%
Signalisation	9 115 \$	1 102 \$	12.10%	3 674 \$	40.30%
Transport collectif	6 658 \$	3 884 \$	58.33%	6 658 \$	100.00%
Total du transport	488 276 \$	242 977 \$	49.76%	403 404 \$	82.62%

Hygiène du milieu					
Approvis. / traitement de l'eau - Égout	143 495 \$	38 860 \$	27.08%	132 830 \$	92.57%
Matières résiduelles	94 749 \$	50 895 \$	53.72%	87 249 \$	92.08%
Environnement	74 652 \$	31 541 \$	42.25%	49 003 \$	65.64%
Autres (traitement insectes)	111 402 \$	64 985 \$	58.33%	111 402 \$	100.00%
Total Hygiène du milieu	424 298 \$	186 280 \$	43.90%	380 483 \$	89.67%

Aménagement et Urbanisme	125 974 \$	71 231 \$	56.54%	118 069 \$	93.72%
---------------------------------	-------------------	------------------	---------------	-------------------	---------------

Loisirs et culture					
Activités récréatives	146 532 \$	48 302 \$	32.96%	102 029 \$	69.63%

Frais de financement					
Intérêt sur la dette à long terme	136 300 \$	79 508 \$	58.33%	136 300 \$	100.00%
Autres frais de finan. + Capital DLT	523 551 \$	304 390 \$	58.14%	521 214 \$	99.55%
Total des frais de financement	659 851 \$	383 899 \$	58.18%	657 514 \$	99.65%

Immobilisations					
Achat d'immobilisations	53 250 \$	66 109 \$		66 109 \$	
Emprunt à long terme	0 \$	(51 411) \$		(51 411) \$	
Emprunt - Fonds de Roulement	0 \$	- \$		- \$	
Subvention (PIQM volet 2.5)	0 \$	- \$		- \$	
Subvention (TECQ)	0 \$	- \$		- \$	
Surplus accumulé	0 \$	- \$		- \$	
Total Immobilisations	53 250 \$	14 698 \$	27.60%	14 698 \$	27.60%

Total des dépenses de foncion.	4 024 631 \$	2 121 336 \$	52.71%	3 646 617 \$	90.61%
---------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------

Nadine Bonneau

Nadine Bonneau
Trésorière



Solutions écologiques
pour un meilleur milieu de vie

RAPPORT MENSUEL CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Ville d'Estérel

Activités juin 2019



Introduction

Le mandat consiste à effectuer le contrôle des larves de moustiques et des mouches noires à l'aide de larvicide biologique pour la période allant de la fonte des neiges jusqu'au 15 septembre, selon les taux de succès établis au devis 2018.

Lors des tests de nuisance, le taux minimal de succès concernant l'efficacité du traitement doit être tel que décrit, à savoir :

Toutes espèces confondues

Pour toutes les espèces confondues, sur tous les échantillons d'une même série de tests :

- Mai à juin : un (1) résultat peut être plus grand que quinze (15) espèces et deux (2) résultats peuvent être plus grands que dix (10) espèces.
- Juillet à septembre : un (1) résultat peut être plus grand que dix (10) espèces et deux (2) résultats peuvent être plus grands que cinq (5) espèces.

Nouvelles et faits saillants

Météo : Le mois de juin a connu beaucoup d'instabilité dans les conditions météorologiques. Les températures maximums quotidiennes ont oscillé entre 9 et 29 degrés Celsius. Plusieurs jours ont été marqués par des précipitations (17 jours), mais un seul épisode de pluie notable a été enregistré le 15 juin avec 30 mm au total dans la journée.

Il est à noter que nos équipes procèdent, en complément aux différents médias d'information météorologique, à l'installation de pluviomètres répartis stratégiquement sur l'ensemble du territoire à protéger. Cette procédure nous permet un suivi précis de la quantité de précipitation reçue, et ce, pratiquement en temps réel.

Résultats

Avancement des traitements

Un troisième traitement visant le contrôle des mouches noires a eu lieu du 10 au 20 juin. Un quatrième traitement visant les mêmes espèces a eu lieu du 24 juin au 4 juillet.

Aucun autre traitement pour le contrôle des moustiques n'a été requis depuis le traitement printanier. Un suivi des gîtes est fait en fonction des précipitations reçu afin de surveiller les remises en eau qui peuvent générer de nouvelles éclosions des espèces estivales.

Tests de nuisance

Quatre (4) séries de tests de nuisance ont été effectuées durant le mois de juin. On y constate une moyenne de capture de 22 mouches noires et un moustique en zone protégée.

Tableau 1. Résultats des tests de nuisance à Estérel, juin 2019

Date	Heure	Zone protégée	Nbre MS*	Nbre MN*	Total
04-06-19	18:37	40 Chemin des Deux-Lacs	0	3	3
	18:20	5, chemin Faucon	0	5	5
	18:02	16, avenue Cornouillers	0	27	27
	17:33	28 Avenue d'Anjou	0	15	15
	17:18	115, Chemin Dupuis (hôtel de Ville)	0	27	27
11-06-19	18:19	boîte aux lettres, rue Verdier	1	50	51
	18:04	40, chemin des Deux Lacs	0	20	20
	17:51	6, rue Amiens	4	50	54
	17:22	5, chemin Anjou	0	35	35
	16:52	129, chemin Dupuis	1	47	48
18-06-19	18:49	258, chemin Estérel	2	33	35
	18:29	28 Avenue d'Anjou	6	18	24
	17:47	21, rue des Ardennes	0	4	4
	17:39	5, chemin Anjou	0	23	23
	17:16	28 Avenue d'Anjou	0	35	35
24-06-19	18:26	boîte aux lettres, rue Verdier	0	15	15
	18:02	40, chemin des Deux Lacs	0	6	6
	17:36	20, chemin des Cornouillers	0	8	8
	17:21	5, chemin Anjou	0	2	2
	16:51	129, chemin Dupuis	0	7	7
Moyenne pour la saison:			1	22	22
* La quantité d'insectes capturés en 5 minutes					

Demandes d'inspection/appeal des citoyens

Trois (3) appels ont été reçus et traités en juin. Tous les résidents ont été contactés et/ou visités par le coordonnateur.

Voici le détail de l'appel :

Date	Adresse	Description
5 juin 2019	4120, rue Overdale	Demande d'information
12 juin 2019	5, Avenue des Faucons	Demande de traitement
15 juin 2019	22, avenue des Alouettes	Nuisance

*L'expression « demande de traitement» réfère à une visite qui a fait l'objet, soit d'un questionnement, soit une demande pour traiter de manière particulière la propriété visitée.

Communication

Les rapports d'exécution seront déposés dans l'espace client du site web de GDG.

Les appels des résidents seront reçus au 1.844.840.8700 ou par courriel à : infomoustique@gdg.ca. Les citoyens requérants sont contactés et rencontrés dans les 24h. Il est toujours possible de rejoindre le coordonnateur, M. Kevin Brunet, sur son cellulaire au 819.699.9387, durant les périodes d'épandage tel que convenu avec la Ville.

Nous vous invitons à nous contacter si vous avez des questions.

Réjean Bergevin, Ing.F. M.Sc.a
Responsable de contrat

Luc Lavoie, Biologiste
Directeur de projet